

LE MINISTRE ESPAGNOL DES AE :

**«L'Algérie joue un rôle «capital» dans la région de l'Afrique du Nord»**

Page 6

ALGÉRIE - ETATS UNIS

**Examen de la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie**

Page 24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

**La conférence de Hambourg appelle à hisser le niveau de partenariat économique entre les deux pays**

Page 7

TRIPARTITE «GOUVERNEMENT-SYNDICAT-PATRONAT»

## Sellal : «Nous devons réussir notre transition économique»



**«L'abrogation de l'article 87-bis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015»**

SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
**L'Algérie va doter les aéroports d'un système de détection de fièvre Ebola**

Page 4

**FINANCES** **8 entreprises publiques seront introduites en Bourse en 2015**

Page 9

TÉLÉPHÉRIQUE OUED KOREICHE-BAB EL OUED-BOUZARÉAH

**Rio, New York, et Djebel Koukou...**

Page 8

**S**ANTÉ

**GENOU FRAGILE**

**Les bons traitements**

Pages 12-13

CULTURE

6<sup>E</sup> FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

**La guitare classique à l'honneur**

Page 14

FOOTBALL

4<sup>E</sup> JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

**USMH-MCO et CSC-MCEE au programme**

Page 22

COMMERCE

**19 tonnes de gaufrettes périmées refoulées au port de Ghazaouet !**

Page 10

## Météo



## Régions Nord : 31° à Alger

Temps partiellement voilé et assez chaud notamment vers les régions de l'intérieur avec localement développement de foyers orageux en cours d'après-midi/soirée. Les vents seront généralement faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

## Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux vers les massifs de l'Atlas saharien et du Hoggar/Tassili avec localement formations orageuses isolées en soirée. Les vents seront modérés (20/30 km/h) avec localement chasse-sable.

	Max	Min
Alger	29	21°
Oran	26°	21°
Annaba	36°	22°
Béjaïa	30°	24°
Tamanrasset	34°	20°

## Horaires des prières

Vendredi 24 Dhu Al-Q'dah 1435

Fajr	05:02
Dohr	13:20
Asr	16:15
Maghreb	18:59
Isha	20:18

## CE MATIN À ZERALDA Université d'été du Front El Moustakbel

Le parti Front el-moustakbal, présidé par Abdelaziz Belaid, tiendra ce matin à partir de 10h à l'office du Village d'artistes à Zéralda sa 2<sup>e</sup> université d'été.



## DU 20 AU 22 SEPTEMBRE Massinissa à El-Khroub

Sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Haut-Commissariat à l'amazighité organise, avec le soutien du ministère de la Culture et de la wilaya de Constantine, un colloque international «Massinissa : au cœur de la consécration du premier Etat numide».

## DEMAIN SAMEDI À 10H30 M. Djamel Laïdouni président du SNM invité du Forum de DK News

Le Forum de DK News reçoit demain samedi 20 septembre 2014 à 10h30 M. Djamel Laïdouni, président du syndicat national des magistrats (SNM) pour une conférence-débat qui portera sur «La poursuite et la consolidation des réformes dans le secteur de la justice». M. Laïdouni interviendra également sur le dernier mouvement dans le corps des



magistrats.

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

## TRAVAUX PUBLICS Kadi à Tlemcen, Mascara et Relizane

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui vendredi et demain samedi 20 septembre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tlemcen, Mascara et Relizane.



## TRANSPORTS Ghoul dimanche et lundi à Oran et Mascara

Le ministre des Transports, le D<sup>r</sup> Amar Ghoul, effectuera dimanche 21 et lundi 22 septembre 2014 une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oran et Mascara.



## CARREFOUR DES ARTISTES Concert de l'association El-Fen wanachat

A l'occasion de l'organisation de la 11<sup>e</sup> édition d'Andalousiate El Djazaïr placée cette année sous le thème «Nouba Fi Tahtaha», l'association El-Fen wanachat de Mostaganem animera un concert ce soir à partir de 20h au carrefour des artistes à la Pêcheur d'Alger.



## GALERIE AÏCHA HADAD Exposition de Mourad Tiaichet

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 30 septembre à la galerie d'art Aïcha Hadad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de l'artiste peintre Mourad Tiaichet.

## CRASH DU VOL AH5017 Air Algérie organisera une cérémonie multi-religieuse avant la fin de l'année



الخطوط الجوية الجزائرية  
**AIR ALGÉRIE**

La compagnie Air Algérie envisage d'organiser une «cérémonie multi-religieuse» d'ici la fin de l'année à la mémoire des passagers décédés dans le tragique accident d'avion survenu le 24 juillet au Mali, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué. «Cette cérémonie se déroulera en présence de toutes les familles qui le souhaitent, toutes nationalités confondues», a précisé Air Algérie qui a adressé de nouveau ses «très sincères condoléances» aux familles et proches des victimes. L'appareil de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie et qui assurait le vol AH 5017 entre Ouagadougou et Alger s'est écrasé en territoire malien. Le crash avait coûté la vie à 116 victimes dont 6 Algériens.

## Mobilis la Solidarité une Valeur Concrète



Fidèle à ses engagements et à ses actions sociales de solidarité, Mobilis reconduit son opération d'accompagnement du mouvement associatif en direction des enfants et des associations d'aide aux femmes de la wilaya de Djelfa et de l'association SOS village d'enfants de Draria d'Alger. Le président-directeur général de Mobilis M. Saad Damma, lors d'une visite effectuée à la wilaya de Djelfa, a accompagné et parrainé une dizaine d'associations, qui ont bénéficié d'un soutien financier pour la réalisation de divers projets, dans le domaine de la santé, d'aide à l'enfance et à la jeunesse, de la protection et la promotion de la femme de la wilaya.

Ainsi, des chèques ont été remis aux associations pour l'achat d'ambulances, afin d'améliorer les conditions de prise en charge des malades, de matériels de cuisine et de coiffure pour former les jeunes filles, l'organisation d'un mariage collectif au profit des jeunes de la wilaya et la distribution d'un lot de 750 kits scolaires aux enfants démunis à l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015.

## DU 22 AU 24 SEPTEMBRE À BÉCHAR Journées Portes Ouvertes de la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) organise du 22 au 24 septembre à la maison de la Culture «Kadi-Mohamed dénommé Bou-beker» de Béchar, la 55<sup>e</sup> édition des journées portes



ouvertes sur la Sûreté nationale. Au programme de la manifestation : découverte des différents services de police, rencontre avec des policiers mais aussi interactivité via différents ateliers qui seront animés par des éléments de la direction des Unités républicaines de sécurité avec entre autres la présentation de l'équipement type d'une unité d'intervention ainsi que les missions des brigades cynophiles. Un circuit d'éducation routière sera également installé pour inculquer aux enfants les règles de sécurité routière. Plus d'information via les pages [www.facebook.com/algeriepolice.dz](http://www.facebook.com/algeriepolice.dz) ou [www.twitter.com/algeriepolicedz](http://www.twitter.com/algeriepolicedz).

# Tripartite « gouvernement-syndicat-patronat »

Les travaux de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat), consacrés à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des six recommandations ayant sanctionné la réunion de février dernier, ont débuté hier à Alger.



L'ouverture s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, des membres du gouvernement, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd et des représentants du patronat.

L'ordre du jour comporte l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations relatives au Pacte économique et social de croissance ainsi qu'à l'encouragement de la production nationale et la promotion des en-

treprises nationales publiques et privées, issues de la 16<sup>e</sup> réunion de la tripartite du 23 février 2014.

Les débats concerneront aussi la relance du crédit à la consommation pour les produits nationaux, la facilitation de l'intervention des entreprises nationales de travaux publics et de l'hydraulique afin de réduire le recours à la main-d'œuvre étrangère et la valorisation des potentialités nationales matérielles et humaines pour la réalisation des différents projets.

La dépenalisation de l'acte de gestion pour les cadres et les décisions à prendre pour appliquer l'abrogation et la révision de l'article 87-bis de la loi 90-11 relatif aux relations de travail qui stipule que «le Salaire national minimum garanti (SNMG) doit comprendre le salaire de base, les primes et les indemnités, quelle que soit leur nature, à l'exception des indemnités versées pour payer les dépenses assumées par le travailleur», figuraient également à l'ordre du jour.

## Code de l'investissement: les amendements attendus ne toucheront pas la règle 49/51

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a assuré hier à Alger que les améliorations qui seront introduites sur la loi sur l'investissement «ne toucheront pas les grands principes sur l'investissement comme la règle 49/51».

Le Premier ministre a indiqué que le gouvernement «étudie actuellement le code des investissements afin d'introduire de nouvelles améliorations en vue d'offrir aux investisseurs davantage de facilitations tout en limitant les obstacles auxquels ils sont confrontés». Le Premier mi-

nistre a assuré que ces amendements escomptés «n'affecteront pas les principes fondamentaux régissant l'investissement en Algérie à l'instar de la règle 49/51», ajoutant que le gouvernement «n'abandonnera pas ce principe». M. Sellal a aussi renouvelé l'engagement du gouvernement «à poursuivre sa quête d'améliorer la situation dans le cadre de la concertation et de la compréhension avec tous les acteurs et les partenaires socio-économiques».

## L'abrogation de l'article 87-bis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé hier à Alger que l'abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

«La décision d'abroger l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail sera appliquée à partir

du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et concernera en premier lieu la classe défavorisée», a indiqué M. Sellal à l'ouverture des travaux de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat).

Il a souligné que «les autres classes seront touchées progressivement» pour ne pas, a-t-il dit, «impacter négativement le budget de fonctionnement

de l'Etat et l'économie nationale». L'article 87 bis de la loi 90-11 sur les relations de travail, dispose que le Salaire national minimum garanti (SNMG) comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur.

## Le plan quinquennal 2015-2019 sera soumis au Conseil des ministres fin 2014 pour adoption

Le plan quinquennal 2015-2019, auquel l'Etat a alloué une enveloppe de 262 milliards de dollars, sera soumis au Conseil des ministres pour adoption avant la fin de l'année en cours, a annoncé le Premier ministre Abdelmalek Sellal, lors de la 17<sup>e</sup> réunion gouvernement-UGTA-patronat.

Ce plan d'investissement, élaboré sur la base de prévisions solides, devrait porter la croissance économique de l'Algérie à 7% en 2019, a précisé M. Sellal.

L'élaboration de ce programme a aussi tenu compte des prévisions des prix de pétrole dans les cinq prochaines années. «Nous avons établi trois hypothèses, et nous avons choisi la plus optimiste mais c'est un choix qui a été fait sur des bases réalistes. Nous ne dirigeons pas vers des horizons inconnus», a-t-il répondu aux «partisans de la critique destructrice» qui, selon lui, sèment une «ambiance de pessimisme» sur l'avenir de l'Algérie en fustigeant toutes les actions économiques du gouvernement.

«L'avenir de l'Algérie n'est pas hypothéqué. Nous devons réussir notre transition économique. Cela ne signifie pas que nous allons vers un libéralisme à outrance. Il faut que l'économie crée des richesses mais en parallèle elle doit préserver l'aspect social», a-t-il ajouté à ce propos.

## Le soutien de l'Etat aux jeunes diplômés créateurs d'entreprises se poursuivra

Le gouvernement s'engage à poursuivre davantage son soutien aux jeunes diplômés créateurs d'entreprises, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

«Nous allons, de plus en plus, soutenir les jeunes diplômés notamment ceux qui investissent dans l'économie du savoir à travers la création de startups», a indiqué M. Sellal à l'ouverture des travaux de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat). Le Premier ministre a, à cette occasion, appelé à «mieux» prendre en charge les jeunes entrepreneurs bénéficiaires des différents dispositifs d'aide de l'Etat, car, a-t-il constaté, ils sont «mal accompagnés» dans la création de leur entreprise.

M. Sellal a affirmé, par ailleurs, que les jeunes entrepreneurs bénéficiaires de l'aide de l'Etat «remboursent» régulièrement le crédit bancaire qui leur a été octroyé.

Certains disent que ces jeunes ne remboursent pas leur crédit, mais l'ABEF (Association des banques et des établissements financiers) affirme le contraire, a-t-il soutenu.

## La répartition des richesses doit être équitable, les subventions seront maintenues

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué hier à Alger que la répartition des richesses «doit être équitable», affirmant que la politique des subventions des produits de large consommation sera maintenue par l'Etat pour «soutenir les classes défavorisées».

«La répartition des richesses doit être équitable : c'est le serment du président de la République quand il s'est présenté à l'élection présidentielle et aussi celui des martyrs», a déclaré M. Sellal à l'ouverture des travaux de la 17<sup>e</sup> rencontre tripartite réunissant le gouvernement, l'UGTA et le patronat. Le Premier ministre a, à ce titre, relevé que 30% du PIB de l'Algérie, soit environ 60 milliards de dollars sont orientés annuellement aux transferts sociaux.

HOCINE NECIB À SÉTIF

# Grands transferts des hautes plaines sétifiennes : révision de l'étude du tunnel du système Est

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a fait part, hier à Ain Sebt (Sétif), de la décision de revoir l'étude d'achèvement du tunnel de 13,42 km en construction dans le cadre du système Est du grand transfert hydraulique entre le barrage de Tabellout (Jijel) et celui, nouvellement réalisé à Draâ Eddis, près d'El Eulma.

Des contraintes géologiques et les difficultés liées à la topographie des lieux font que les 9,6 km restant à réaliser (4,4 km sont achevés) doivent être réétudiés et le tracé revu dans un souci de gain de temps et d'argent, a souligné en substance M. Necib.

Faisant part, malgré cet impendable, de sa «satisfaction», le projet de réalisation du système Est des grands transferts ayant atteint un taux d'avancement global de 80%, le ministre a néanmoins demandé aux responsables du chantier d'améliorer le rythme



des travaux en augmentant les heures de travail.

Ce système Est doit qui acheminer l'eau depuis le barrage en construction à Tabellout, dans la wilaya de Jijel, via un complexe de conduites et de tunnels, complète le système Ouest entre l'ouvrage d'Ighil Emda, près de Kherrata (Béjaïa), et le barrage d'El Mahouane, situé à quelques kilomètres au nord-ouest de Sétif.

Les deux systèmes forment le projet structurant et à fort

impact dénommé «grands transferts hydrauliques des hautes plaines sétifiennes». Un projet qui prévoit, outre la construction des barrages de Mahouane et de Draâ Eddis, d'une capacité de stockage de 285 de millions m<sup>3</sup>, la réalisation de 82 km de canalisations de transfert et de 8 stations de pompage.

Une fois réceptionné dans sa totalité, ce mégaprojet permettra l'approvisionnement en eau potable de 1,7 million

d'habitants grâce à un volume mobilisé de 313 millions de m<sup>3</sup> par an, et donnera lieu à l'extension des surfaces agricoles irriguées qui seront portées à près de 40.000 hectares sur les Hauts-Plateaux.

De même que ces grands transferts ne manqueront pas d'entraîner une amélioration sensible des revenus et du niveau de vie des agriculteurs vu qu'il est attendu que la production agricole soit multipliée par cinq.

M. Necib s'est également rendu à la station de pompage n° 1 du système Ouest (Kherata-Mahouane), au niveau des limites administratives des wilayas de Sétif et de Béjaïa, où il a fait part, compte tenu de l'avancement satisfaisant du projet, de son «optimisme» pour la livraison de cette partie du projet «fin 2015 ou début 2016», soit avant la réception du système Est qui accusera quelque retard en raison de la nouvelle expertise et de la nouvelle étude du tracé du tunnel.

## Le barrage de Tabellout (Jijel) réceptionné en juin 2015

Le barrage hydraulique de Tabellout (Jijel) sera réceptionné en juin 2015, a annoncé hier à Jijel le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors d'une visite d'inspection de cet ouvrage. Ce barrage dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de l'ordre de 80%, fait partie du système des grands transferts et répondra également aux besoins en matière d'alimentation en eau potable et d'irrigation d'importantes superficies agricoles, aussi bien dans la wilaya de Jijel que dans les régions limitrophes, a indiqué le ministre dans une déclaration. Pour ce qui est de la wilaya de Jijel, sept (7) communes sont concernées par l'AEP à partir de ce barrage. «La liste des communes bénéficiaires n'est pas exhaustive et cet ouvrage pourra alimenter d'autres localités si besoin était», a affirmé M. Necib.

A une question de l'APS relative au futur barrage d'Irdjana, situé dans la commune d'El Ancer, le ministre a précisé que ce projet est retenu au titre du plan quinquennal 2015-2019 et son approuvé, au même titre que le barrage de Boussiba (El-Milia), apportera une aisance hydrique avec un mode H 24.

Le barrage de Tabellout, situé à quelque 42 km au sud-ouest de Jijel, conçu en BCR (béton compacté au rouleau) est le premier ouvrage «arqué» en Algérie, a-t-on indiqué à la direction du projet. Cet ouvrage d'une capacité de 294 millions de m<sup>3</sup> devrait assurer un volume de transfert de 189 millions de m<sup>3</sup> d'eau vers les plaines de la région de Sétif pour l'irrigation de quelque 20.000 hectares, ainsi que l'alimentation en eau potable (AEP) de 16 communes de cette wilaya, et quatre (4) autres de la wilaya de Jijel

(Djijma, Beni Yadjis, Texenna, Oudjana), soit un total de près d'un million d'habitants. Le barrage de Tabellout a la particularité d'être «un des rares barrages en BCR avec un profil arqué pour résister aux sollicitations sismiques», selon les entreprises étrangères chargées de sa réalisation. Ils ont précisé que le BCR est préparé avec des agrégats élaborés sur place avec les alluvions de l'oued Djendjen sur lequel le barrage est construit. Cet ouvrage hydraulique, le 5<sup>e</sup> du pays en matière de capacité de stockage, est un «important maillon du système de transfert des eaux vers les hautes plaines», a-t-on encore affirmé. Il acheminera annuellement un volume de 189 millions de mètres cubes de la retenue de Tabellout vers celle de Draâ Eddiss, près d'El Eulma, dans la wilaya mitoyenne de Sétif.

## SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ L'Algérie va doter les aéroports d'un système de détection de fièvre Ebola

Les aéroports nationaux seront dotés d'un système, appelé «tapis», qui permettra de détecter, grâce à la température corporelle des voyageurs, d'éventuelles fièvres, qui pourraient être causées par la maladie d'Ebola, a annoncé hier à Tizi-Ouzou, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

M. Abdelmalek Boudiaf, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya pour inspecter les projets de son secteur, a indiqué lors d'un point de presse, que ce système viendra renforcer les mesures préventives déjà prises par l'Algérie au niveau de ses frontières terrestres, ses aéroports et ports pour endiguer toute pénétration du virus d'Ebola dans le pays.

Ces mesures ont consisté en la mise en place d'un dispositif médical au niveau des infrastructures aéroportuaires, a rappelé M. Boudiaf qui a souligné que d'après les scientifiques, le virus d'Ebola qui apparaît dans des pays tropicaux et qui se propage actuellement dans des pays de l'Afrique de l'Ouest, «n'a pas de chance de survie en Algérie, en raison de son climat, de son environnement et du mode de vie des Algériens», observant toutefois que la vigilance «reste de mise».

## LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, ABDELKADER KADI : Le projet du port commercial d'Alger est toujours en phase d'étude

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a indiqué hier à Alger que le projet de réalisation du nouveau port commercial d'Alger était «toujours en phase d'étude», laquelle permettra de «déterminer prochainement» son lieu d'implantation. M. Kadi qui s'exprimait lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, a précisé que son département ministériel et celui des Transports sont en train d'effectuer des études minutieuses pour déterminer prochainement le lieu adéquat qui abritera ce nouveau port international». Les études spécialisées pour la réalisation d'un grand port commercial sur la côte algérienne avaient débuté en 2011 entre la région Ouest d'Alger et l'Est de la ville de Ténés (Chlef). Concernant l'aménagement du port commercial de Dellys (est de Boumerdès) et qui connaît, selon le député Abdelaziz Mansour, «un déclin de ses activités depuis des années», le ministre a annoncé que l'étude relative aux travaux d'extension a été inscrite au programme complémentaire pour l'exercice 2014. Un enveloppe de l'ordre de 60 millions de DA est consacrée à cette étude et les travaux vont commencer d'ici la fin de l'année en cours, alors que les travaux d'extension devront intervenir dans quelques mois.

## Khomri appelle les directeurs de wilaya à établir une stratégie pour répondre aux préoccupations des jeunes



Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a appelé hier à Alger les directeurs de wilaya à établir une stratégie efficace pour la prise en charge des préoccupations et des besoins des jeunes dans les différents domaines.

«Il est nécessaire d'établir une stratégie efficace pour les structures du secteur de la jeunesse afin de prendre en charge les préoccupations de la jeunesse dans les différents domaines», a indiqué M. Khomri, lors d'une rencontre ayant réuni les directeurs de la jeunesse appelant à la «nécessité d'ouvrir ces structures aux jeunes, de promouvoir leurs activités et de s'enquérir de leurs préoccupations».

Le ministre a appelé à la promotion des activités du secteur et à la création d'une dynamique afin de répondre aux aspirations des jeunes. Concernant la conférence nationale des cadres de la jeunesse prévue fin septembre, le ministre a rappelé que «cette rencontre sera l'occasion d'évaluer avec objectivité et professionnalisme l'action et les activités du secteur afin de remédier aux lacunes, réhabiliter les encadreurs et mobiliser l'administration pour relever les défis».

Le secteur de la jeunesse «est un véritable réservoir de jeunes qu'il faut exploiter», a-t-il estimé. Cette conférence sera l'occasion de mettre en œuvre les recommandations et les décisions concernant le développement et la promotion des actions du secteur, a affirmé M. Khomri appelant les cadres du secteur à créer l'événement au profit des jeunes.

Il a insisté sur la nécessité de mobiliser la jeunesse algérienne dans le domaine de la protection de l'environnement». Par ailleurs, le ministre a annoncé la tenue prochaine d'une conférence économique et sociale, qui connaîtra la participation de plusieurs secteurs, et qui sera consacrée à l'élaboration d'une approche pour la prise en charge des préoccupations de la jeunesse liées à l'emploi et à l'insertion sociale, outre l'évaluation des réalisations et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels du secteur, en vue de relever les défis futurs.

Quant aux jeunes du Sud du pays, M. Khomri a estimé nécessaire de consentir davantage d'efforts pour la prise en charge de leurs préoccupations, appelant à la nécessité de «réunir tous les moyens nécessaires pour permettre à ces jeunes de s'épanouir».

Le programme des activités des directions de la jeunesse des différentes wilayas lors de la saison estivale a été présenté à cette rencontre, outre l'examen de questions intéressant les jeunes.

APS

**LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : «Le GPRA a atteint ses objectifs et le gouvernement actuel est déterminé à perpétuer le message de Novembre»**



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé hier à Alger que le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avait atteint ses objectifs et que sa mission se poursuivait «encore aujourd'hui» à travers le gouvernement qui est «déterminé» à être le «digne successeur des aînés». «Le GPRA a atteint ses objectifs et sa mission se poursuit encore aujourd'hui par le gouvernement actuel qui est déterminé à perpétuer le message du 1<sup>er</sup> Novembre afin d'être le digne successeur des aînés», a indiqué le ministre des Moudjahidine à l'ouverture d'une conférence intitulée «Les institutions de la révolution algérienne : formation et missions», organisée à l'occasion de la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de la création du GPRA. La pérennisation du message de Novembre passe par l'inculcation des valeurs du travail, l'exaltation de l'esprit nationaliste ainsi que par la confiance en soi et en l'Etat algérien, a souligné le ministre, invitant les chercheurs à «approfondir» les études sur les différentes questions de la guerre de libération.

«On ne peut évoquer la création du GPRA sans aborder les institutions de la guerre de libération, celles qui ont fixé les objectifs stratégiques en conformité avec les principes de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954», a souligné le ministre dans son allocution en présence de moudjahidine, de chercheurs, d'universitaires et représentants des organisations des enfants de chouhada et moudjahidine. M. Zitouni a estimé que la création du GPRA a contribué à la refondation des institutions de l'Etat algérien et à l'encadrement de la lutte armée. Il a ajouté que la création du GPRA, proclamé officiellement le 19 septembre 1958, «a contribué au triomphe de la Révolution et a suscité une large adhésion autour d'elle». La conférence a été ponctuée par deux interventions axées sur l'histoire de la création des institutions de Révolution et la définition de leurs fonctions, à travers la création du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA), du Comité de coordination et d'exécution (CCE), le découpage administratif et militaire du territoire national et l'organisation de l'Armée de libération nationale (ALN).

Les intervenants ont estimé que le congrès de la Soummam a jeté les fondements de l'Etat algérien, à la faveur de la création de son premier noyau, à savoir le CNRA et le CCE. Revenant sur la création du GPRA, les intervenants ont rappelé que cette installation intervient en application des décisions du CNRA prises lors de la réunion tenue du 20 au 27 août 1957 au Caire qui avait chargé le CCE de former un gouvernement provisoire «au moment qu'elle jugera opportun».

## La ministre de la Culture appelle les habitants du ksar de Ouargla à s'impliquer davantage dans la réhabilitation du site

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a appelé hier à Alger, les habitants du vieux ksar de Ouargla (Sud) à s'impliquer davantage dans sa restauration en déposant leurs dossiers au niveau des autorités locales pour accélérer la mise en place du projet de réhabilitation de ce site archéologique.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, la ministre de la Culture a indiqué que seulement 29 propriétaires de bâtisses dans le vieux ksar, sur les 150 concernées par le projet de réhabilitation, ont déposé leur dossier, une faible proportion due à l'absence d'actes de propriété chez d'autres habitants.

Dans ce contexte, Mme Labidi a appelé à «trouver des solutions» en collaboration avec les autorités locales, pour remédier à cette situation qui retarde le projet de réhabilitation des bâtisses, un retard dans la restauration de ce site classé en 2011 «Secteur sauvegardé», et qui a été soulevé par un député de la région.

Prévu pour le premier semestre 2014, le projet de réhabilitation concerne 50 bâtisses dans chacun des



trois principaux quartiers du ksar, avait indiqué en décembre 2013 le président de l'association El-Ksar pour la culture et la sauvegarde d'Ouargla, partenaire du projet.

Le reste des bâtisses du Ksar, estimé à 2.260 unités, devait être pris en charge dans une seconde phase du projet, selon la même source. Le vieux ksar de Ouargla est, selon diverses sources historiques, l'un des plus anciens ksour sahariens et a été édifié à la même période que ceux de Tamentit dans la wilaya d'Adrar et Beni-Ab-

bès dans celle de Béchar, ainsi que les ksour de Ghadamès en Libye.

Abordant d'une manière plus générale la question de la protection du patrimoine culturel algérien, la ministre de la Culture a souligné que cette dernière constituait une des «priorités» du gouvernement. La ministre a rappelé, par ailleurs, que l'Algérie disposait de «toutes les compétences» nécessaires dans ce domaine, une réalité qu'elle dit avoir constatée lors de sa récente rencontre avec les professionnels du secteur.

## 15.000 places pédagogiques et 20.000 lits renforceront le secteur de l'enseignement supérieur à Oran

Les capacités d'accueil et d'hébergement du secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya d'Oran, seront bientôt consolidées par la réalisation de 15.000 places pédagogiques et 20.000 lits, a annoncé hier le wali, M. Abdelghani Zaâlane. Les travaux de réalisation de ces nouvelles infrastructures seront lancés prochainement, a affirmé le chef de l'exécutif lors d'une cérémonie inaugurant la nouvelle année universitaire 2014-2015, tenue à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB). Les nouvelles places pédagogiques sont prévues pour la Faculté de médecine (10.000) et celle des lettres, langues et arts (5.000), tandis que les 20.000 lits verront le jour au titre des futures résidences universitaires qui seront implantées au pôle universitaire de Belgaïd (sortie est de la ville d'Oran). «Ces opérations illustrent l'importance de l'investissement consenti par l'Etat dans le but d'améliorer les conditions d'évolution tant au profit des étudiants que des corps enseignant et administratif», a fait valoir le wali. «L'engagement permanent de l'Etat se matérialise chaque année par la construction de nombre d'équipements», a-t-il souligné, en rappelant que le secteur de l'enseignement supérieur a été renforcé, cette année à Oran, par la création de 6.000 places pédagogiques réparties à travers les instituts de sociologie (3.000), de sport (2.000) et de maintenance industrielle (1.000). La promotion du rôle de l'université au sein de son environnement socio-économique a été également mise en exergue par le wali et d'autres responsables à l'instar de la rectrice de l'USTO, M<sup>me</sup> Aïcha Derdour qui a notamment insisté sur les multiples par-



cours de formation créés dans son établissement à la faveur du partenariat avec le secteur industriel public et privé. La cérémonie a été aussi marquée par la présentation du premier cours de la nouvelle année universitaire à l'USTO, consacré par le professeur-chercheur Samir Flazi au thème «Potentialité énergétique du Sahara: notre sécurité stratégique».

Le conférencier a, en substance, mis l'accent sur la richesse des réserves de silicium contenues dans le sable du Sahara, lequel gisement constitue un atout majeur pour la conception des cellules photovoltaïques destinées au captage des rayonnements solaires. La communication a aussi permis à l'assistance de s'imprégner des avancées du projet de coopération algéro-japonais «Sahara solar breeder» portant sur l'acheminement de l'énergie électrique, via des supraconducteurs, de la région Sud vers le nord du pays. Prés de 20.000 étudiants, dont 3.703 nouveaux bacheliers, sont inscrits à l'USTO qui compte cinq grands domaines de formation, à savoir les «Sciences et technologies», «Sciences de la matière» (physique, chimie), «Mathématiques et informatique», «Sciences de la nature et de la vie» (biotechnologie, génétique) et «Sciences et technologie des activités physiques et sportives». De nombreux étudiants et enseignants ont pris part à la rencontre tenue en présence des autorités locales, des recteurs de l'Université d'Oran Es-Sénia et de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) et de représentants du corps diplomatique. Un hommage a été rendu à l'occasion aux anciens recteurs de l'USTO à l'instar du professeur Hacène Lazreg qui fut le premier responsable de cet établissement d'enseignement supérieur.

## RENTRE SCOLAIRE 2014-2015 : Plusieurs classes intégrées à Alger fermées

Plusieurs classes intégrées, destinées aux élèves aux besoins spécifiques au niveau de certains établissements éducatifs à Alger ont été fermées sans motifs pour l'année scolaire 2014-2015, a affirmé hier la directrice de l'action sociale M<sup>me</sup> Saliha Maayouche.

Lors d'une journée d'étude organisée par la commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur «l'amélioration de la scolarité des élèves y compris ceux aux besoins spécifiques», M<sup>me</sup> Maayouche a précisé que les décisions de fermeture de ces classes par les directeurs des établissements n'ont pas été

justifiées. La fermeture ou l'ouverture de ces classes, a-t-elle dit, doit relever d'une décision commune entre la direction de l'action sociale et la direction de l'Education. Certains établissements touchés par le séisme du 1<sup>er</sup> août qui a frappé la ville de Bologhine ont connu des travaux de réaménagement des classes au détriment des classes intégrées qui ont été définitivement fermées sans préavis des parties concernées, a-t-elle expliqué. Elle a rappelé que les 9 centres psychopédagogiques que compte la wilaya d'Alger sont insuffisants pour accueillir toutes les demandes d'inscription, précisant que 1.400 enfants sont sur liste d'attente. 621 élèves at-

teints d'un handicap léger et poursuivant leur scolarité au cycle primaire, sont répartis à travers 84 classes contre 320 élèves en liste d'attente, selon la même source. Les crèches accueillent 320 enfants souffrant de troubles auditifs répartis à travers 15 classes contre 118 élèves avec le même handicap au cycle primaire et 232 au cycle moyen. M<sup>me</sup> Maayouche a évoqué les problèmes auxquels font face ces élèves dont l'intégration sociale reste difficile du fait qu'ils ne sont pas inscrits dans les registres officiels et donc ils ne peuvent pas obtenir des certificats de scolarité ni bénéficier des consultations médicales. Le directeur de l'Education d'Alger cen-

tre Nordine Khaldi a souligné pour sa part que la prise en charge de cette catégorie incombe à tout un chacun appelant à transférer les dossiers des enfants sur liste d'attente aux directions de l'éducation pour leur placement dans la mesure du possible dans les centres psychopédagogiques. M. Khaldi a par ailleurs annoncé que les trois directions de l'Education de la wilaya d'Alger (est, ouest et centre) ont donné des instructions à tous les directeurs de lycées pour réintégrer les élèves exclus notamment ceux de la classe terminale, ajoutant que 90 à 95 % de ces derniers rejoindront leurs établissements à partir de dimanche prochain.

## DIALOGUE 5+5

## JOSÉ MANUEL GARCIA MARGALLO, MINISTRE DES AE ESPAGNOL «L'Algérie joue un rôle «capital» dans la région de l'Afrique du Nord»

L'Algérie joue un rôle «capital» en faveur de la stabilité dans la région de l'Afrique du Nord, a indiqué mardi soir à Madrid le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, José Manuel Garcia Margallo.

«L'Algérie joue un rôle capital en faveur de la stabilité dans la région de l'Afrique du Nord, de même que l'Espagne, membre de l'Union européenne, dont le rôle est important au Sud du continent (européen)», a déclaré à la presse M. José Manuel Garcia Margallo à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «L'Algérie s'acquie convenablement de son rôle en Afrique du Nord, alors que l'Espagne en fait de même au Sud de l'Europe d'où nécessité de coordonner les efforts des deux pays», a martelé le chef de la diplomatie espagnole, au terme de son entretien avec M. Lamamra à la veille de la conférence ministérielle des pays membres du Dialogue 5+5, mercredi en Espagne et dont



le thème porte sur la stabilité et le développement en Libye. Le ministre espagnol a aussi qualifié son entretien avec M. Lamamra de «très cordial», mettant l'accent sur les «très bonnes» relations bilatérales. En plus de la situation dans cette région (Afrique du Nord) où l'Algérie est l'Espagne «conjuguent leurs efforts pour aboutir à la paix et la stabilité», les deux ministres ont évoqué la situation en Libye, selon M. José Manuel Garcia Margallo. «Toutefois, cela ne nous a pas empêché de parler de ce qui se passe en Tunisie, en Egypte, en Irak et dans le monde», a fait observer le ministre espagnol, soulignant que l'Algérie et l'Espagne ont décidé de «continuer de travailler ensemble, la main dans la main». Pour

sa part, M. Lamamra a indiqué que cet entretien a permis «d'approfondir» les points de vue des deux pays, notamment sur la situation en Libye, soulignant qu'il a expliqué à son homologue espagnol tout ce que l'Algérie entend, de manière bilatérale et avec les pays voisins, en faveur de la Libye. M. Lamamra a rappelé en outre que la position de l'Algérie s'appuie sur une «solution pacifique et négociée en Libye», ce qui nécessite, a-t-il ajouté, «un dialogue national global et inclusif regroupant toutes les parties en conflit ainsi que celles qui croient en une Libye unie, unifiée, stable et démocratique». «Ces idées sont acceptées par la partie espagnole, mais aussi par plusieurs autres pays», a indiqué M. Lamamra, soulignant que l'Algérie fera part de sa position et vision lors de la réunion de ce mercredi sur le Libye mais aussi lors des réunions prévues prochainement en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

## SELON LES MINISTRES DES AE ESPAGNOL ET LIBYEN La solution à la crise libyenne ne réside pas dans une intervention militaire étrangère

La solution à la crise libyenne ne réside pas dans une éventuelle intervention militaire étrangère mais doit émaner exclusivement des Libyens, ont affirmé mercredi après-midi à Madrid les ministres des Affaires étrangères espagnol et libyen, respectivement José Manuel Garcia Margallo et Mohamed Abdelaziz. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée conjointement à la clôture de la conférence sur la stabilité et de développement en Libye, organisée à Madrid, les deux ministres ont affirmé leur «opposition» à une intervention militaire étrangère, privilégiant plutôt un «dialogue national inclusif et une réconciliation nationale entre Libyens, à l'exception groupes armés extrémistes». «La Libye et les Libyens ne veulent pas et ne souhaitent pas une éventuelle intervention militaire étrangère», a indiqué M. Abdelaziz, soulignant que «des pays du voisinage sont également opposés à cette option». M. Abdelaziz, qui répondait à une question d'un journaliste, a en outre démenti des informations une «collaboration entre la France et l'Algérie concernant des frappes militaires françaises en Libye». «L'Algérie et la France sont deux pays qui nous aident et font partie de la solution à la crise libyenne», a précisé M. Abdelaziz, mettant en exergue notamment «des efforts de l'Algérie pour une solution pacifique basée sur un dialogue inclusif». En ce sens, le ministre des Affaires étrangères de la Libye s'est attardé sur l'initiative algérienne de créer le groupe des pays voisins, lesquels sont à leur 4<sup>e</sup> réunion, faisant part aussi de son «souhait de voir les efforts des pays voisins coordonnés et conjugués avec les

pays du Groupe des 5+5 et les autres institutions internationales». M. Abdelaziz a précisé que la Libye a davantage besoin d'aide sur le plan logistique pour construire, a-t-il dit, un Etat moderne avec des forces de sécurité aux standards internationaux requis. Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération espagnol, a abondé dans le même sens, insistant sur le dialogue et la réconciliation en Libye ainsi que la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays. «L'Espagne et la communauté internationale sont opposées à une guerre civile en Libye», a-t-il affirmé, insistant sur le règlement «définitif et durable de la crise libyenne au risque de voir le danger s'étendre aux autres pays du Nord de l'Afrique, la région du Sahel ainsi que l'Afrique de l'Ouest et l'Europe». La conférence sur la stabilité et de développement en Libye, organisée par l'Espagne sous l'égide des pays du Dialogue 5+5 a été élargie aux pays du groupe Med7 et les pays limitrophes de la Libye, soit un total de 21 Etats et organisations internationales, à savoir la Ligue des Etats arabes, les Nations unies, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Union pour la Méditerranée. Le Dialogue 5+5 réunit cinq pays de la rive Sud de la Méditerranée (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et cinq autres de la rive Nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal), alors que le groupe Med 7 comprend l'Espagne, la France l'Italie, Malte, le Portugal, Chypre et la Grèce. Les pays limitrophes de la Libye sont l'Algérie, la Tunisie, le Tchad, l'Égypte, le Niger et le Soudan.

APS

## RÉSOLUTION DE LA CRISE EN LIBYE

Walid B

Encore une fois, l'Algérie a prouvé la justesse de sa vision quant au règlement des crises et conflits qui secouent les pays voisins, notamment en Libye et au Mali.

L'Algérie qui a su déjouer toutes les tentatives de déstabilisation ayant visé sa sécurité et sa stabilité, se trouve désormais plus que jamais sollicitée pour jouer son rôle dans la résolution de ces crises. En effet, tout le monde ou presque, s'accorde à dire aujourd'hui que sans l'Algérie, rien ne peut être entrepris dans la région du Maghreb et du Sahel. Cela a fait dire au ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Garcia, que l'Algérie joue un rôle «capital» en faveur de la stabilité de la région d'Afrique du Nord, ajoutant que l'Algérie «s'acquie convenablement de son rôle en Afrique du Nord, alors que l'Espagne en fait de même au Sud de l'Europe, d'où nécessité de coordonner les efforts des deux pays». Cette reconnaissance n'est pas fortuite, mais découle bel et bien d'une politique menée judicieusement sous l'impulsion du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui a permis à l'Algérie de retrouver sa place dans le giron des nations et de devenir, par la force des choses, une puissance régionale incontournable. C'est dans cet esprit que l'Algérie, fidèle à ses principes de respect de la souveraineté des autres pays et de non ingérence dans leurs affaires internes, a toujours préconisé la solution politique aux conflits et rejeté l'intervention militaire comme alternative. Cette position a été d'ailleurs réitérée, une fois de plus, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a affirmé mercredi dernier à Madrid que l'Algérie «ne peut accepter, en aucune façon, une intervention militaire étrangère en Libye», précisant que le rôle des institutions internationales consiste «à aider et ne pas se substituer dans les affaires internes des pays souverains». Exprimant la position et l'intervention de l'Algérie sur la crise en Libye lors de la Conférence de Madrid, il a fait observer que ce pays est en «difficulté sé-

## La vision de l'Algérie «raisonnable, réaliste et prometteuse»

rieuse, mais il n'est pas en faille», soulignant à ce propos que la solution «doit être libyenne et trouvée par les Libyens eux-mêmes». Le chef de la diplomatie algérienne a recommandé d'aboutir à un cessez-le-feu et d'appliquer l'embargo des Nations unies. Et d'ajouter : «Nous voulons que les parties en conflit arrivent à des arrangements de sécurité qui permettront de protéger les personnes et les biens, tout en réunissant les conditions de la poursuite de la lutte antiterroriste car cela demeure un défi important». M. Lamamra a également mis l'accent, dans la présentation de la dimension de la démarche de l'Algérie, sur le rôle des pays voisins, lequel, a-t-il expliqué, doit être reconnu, appelant à une harmonisation des efforts nationaux, régionaux continentaux et internationaux. Il a précisé, dans ce sens, que la vision de l'Algérie est apparue comme étant «raisonnable, réaliste et prometteuse».

### L'Algérie demeure fidèle à sa doctrine diplomatique

Ayant toujours rejeté les interventions militaires qui ne font que compliquer encore davantage la situation dans les pays voisins, l'Algérie est toujours restée fidèle aux lignes directrices qui guident sa politique étrangère, celles de ne pas s'ingérer dans les affaires internes des autres pays.

Il s'agit d'une doctrine que l'Algérie a toujours défendue et soutenue dans le giron international et ce, en dépit de toutes les tentatives visant à impliquer notre pays dans ce genre d'interventions. De par sa position géostratégique que lui confère son statut de puissance régionale, l'Algérie s'est imposée comme un partenaire clé et incontournable dans la résolution des crises et conflits dans cette région sahélo-saharienne. Et pour cause, ces dernières années, avec les proportions alarmantes prises par la crise au Mali, aggravée il est vrai par la situation d'instabilité en Libye, une circulation transfrontalière de toutes sortes d'armes et une recrudescence d'actes terroristes, l'Algérie a été sollicitée par les pays voisins, mais aussi par la communauté internationale, pour jouer

un rôle de leadership dans ce vaste espace désertique. Les efforts déployés par la diplomatie algérienne ont fini par aboutir à un dialogue entre les différentes parties concernées par la crise au Mali. Depuis mars 2012, le Mali, pays de 15 millions d'habitants, est pratiquement coupé en deux : le Nord sous contrôle des groupes armés revendiquant un statut d'autonomie, et la capitale Bamako qui a connu de graves troubles politiques, conséquence irréversible de la situation au Nord du pays. Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, avait sollicité, lors de sa visite à Alger en janvier dernier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour que l'Algérie pèse de tout son poids en vue de parvenir à un règlement définitif de la crise malienne. Répondant favorablement à cet appel, l'Algérie a mené une série de rencontres ayant pour objectif, la reprise du processus des consultations avec les différentes parties concernées par ce conflit, en vue de créer les conditions propices au lancement d'un dialogue inclusif. Ces efforts ont permis la signature d'une plateforme dans laquelle ces mouvements s'affirment leur plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali. La médiation algérienne a été largement appuyée et soutenue par de grandes puissances mondiales qui n'ont pas manqué de rendre hommage à l'Algérie et à son président Abdelaziz Bouteflika pour tous les efforts consentis en faveur de la paix et de la stabilité dans toute la région du Sahel. C'est le cas notamment de la France qui, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a salué le «rôle pacificateur» de l'Algérie en faveur du dialogue au Mali. Les Etats Unis ont, pour leur part, réaffirmé leur appui aux efforts de l'Algérie dans la résolution de la crise malienne et en matière de lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Le sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Maghreb avait relevé que le gouvernement algérien ajouta un «rôle clé» dans le Forum global de la lutte contre le terrorisme, assurant que son pays partageait le «même point de vue». Tout en espérant que l'Algérie continuera à jouer un «rôle majeur» dans la recherche d'une

solution politique face aux troubles actuels au Mali, le responsable américain a estimé que l'Algérie «avec sa taille géographique, ses richesses et sa population instruite» est devenu un «leader naturel» dans la région et «au-delà de cette région», non sans avoir affiché sa «satisfaction» quant aux efforts engagés par l'Algérie pour assister la Libye à dépasser la douloureuse épreuve d'instabilité qu'elle est en train de vivre. Cela a fait dire au ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, que l'Algérie était prête à satisfaire à toute demande formulée par les Libyens en vue d'abriter des rencontres de dialogue pour un règlement de la crise dans ce pays. L'Algérie approuvera, dira-t-il, toute solution proposée par les Libyens eux-mêmes, estimant que si ces derniers «jugent que l'Algérie en tant que pays frère et voisin est le pays qui peut abriter les différentes rencontres permettant d'aboutir à une solution, l'Algérie ne voit pas d'inconvénient à cela». M. Lamamra a cité, à ce propos, la récente expérience de dialogue inter-malien ainsi que les différentes rencontres abritées à travers l'histoire pour l'unification des rangs palestiniens. «La position de l'Algérie est claire. Elle prône un dialogue national et une réconciliation nationale en Libye» a affirmé le ministre, précisant qu'il s'agit de donner la chance aux institutions élues d'acquiescer davantage de légitimité à travers l'unification. Pour lui, la conjoncture difficile que traverse la Libye actuellement exige le recours aux lois et mesures à même de contribuer à créer le climat favorable au lancement d'un dialogue entre Libyens.

Avec plus de 2.400 km de frontières qu'elle partage avec ses pays voisins, l'Algérie n'a aujourd'hui d'autre alternative que de peser de tout son poids pour rétablir la sécurité et la stabilité dans cette zone, confrontée à de graves menaces. Il s'agit, en fait, de déployer tous les moyens nécessaires pour sécuriser les frontières et aider les pays voisins à retrouver la paix et la sérénité grâce au processus de dialogue et de concertation qui se met en place de manière progressive.

W.B.

## DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR INDONÉSIE À ALGER Le SG du MAE rend hommage au défunt

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouc-Bereksi, a rendu hommage hier à Alger à la mémoire de l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Ahmed Ni'am Salim, décédé mercredi à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, à l'âge de 47 ans, des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Lors d'une cérémonie de recueillement qui a eu lieu à la résidence de l'ambassadeur, en présence de cadre de l'Etat et de membres du corps diplomatique accrédité à Alger, M. Bereksi a souligné que le défunt diplomate représentait un grand Etat qui a des relations historiques séculaires avec l'Algérie.

Il a ajouté que depuis sa présence en Algérie, le défunt a œuvré à la promotion des relations entre les deux pays dans divers domaines. M. Bereksi a présenté au nom du gouvernement algérien, ses



sincères condoléances à la famille du défunt, au gouvernement et au peuple indonésien frère, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'assister les siens en cette douloureuse

épreuve. M. Nacer Boucherit, directeur au ministère des Affaires étrangères, accompagnera la dépouille du défunt en Indonésie où il assistera aux funérailles.

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE

### La conférence économique algéro-allemande appelle à hisser le niveau de partenariat économique entre les deux pays

Les participants à la Conférence économique algéro-allemande tenue à Hambourg (Allemagne) les 15 et 16 septembre ont appelé au renforcement de la coopération économique entre les deux pays, a indiqué mercredi un communiqué de l'Association arabo-euro-méditerranéenne pour la coopération économique (EMA), organisatrice de la conférence.

La partie algérienne a souligné, lors de cette conférence à laquelle ont pris part plus de 200 personnalités officielles, des experts économiques et des hommes d'affaires, la nécessité de renforcer les investissements en Algérie qui dispose de moyens humains et matériels importants.

«Nous encourageons les Allemands à accroître leurs investissements dans notre pays d'autant qu'il s'oriente vers la diversification de son économie», a indiqué le représentant de l'industrie et des mines algériennes, Kheireddine Medjoubi, rappelant le programme visant à améliorer les infrastructures et les grands projets qui seront réalisés dans les secteurs du bâtiment, la santé, l'industrie, le commerce et le tourisme, ajoute la même source.



Dans le souci d'encourager les investisseurs étrangers, les autorités algériennes ont procédé à l'amendement de plusieurs lois douanières ainsi que le régime d'imposition en plus des investissements réalisés dans le secteur de l'Education et le développement de la recherche scientifique afin de former une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée.

«La situation est stable, le climat favorable et la croissance économique annuelle élevée en Algérie incitent à l'investissement. Elle dispose d'importantes potentialités d'investissement», a poursuivi M. Medjoubi. En dépit de la progression continue du volume des échanges com-

merciaux entre les deux pays, ils restent néanmoins «faibles» par rapport aux potentialités disponibles, a estimé, pour sa part, le représentant de la province de Hambourg.

Les participants à la conférence algéro-allemande ont évoqué plusieurs thèmes dont les relations commerciales, l'investissement réussi entre les deux pays, le cadre juridique de des activités commerciales en Algérie, la modernisation des secteurs de l'énergie et l'industrie et le financement par le gouvernement des firmes allemandes en Algérie. Les entreprises ont souhaité avoir des données détaillées sur le sujet.

La conférence a été marquée par la signature de mé-

morandums d'entente entre plusieurs entreprises pour l'établissement de partenariats en matière de services, de consulting, et de développement des affaires outre l'investissement dans la formation professionnelle et le développement des ressources humaines. La rencontre a été organisée par l'ambassade d'Algérie à Berlin et les deux chambres du commerce et de l'industrie de Hambourg et d'Algérie sous le patronage officiel du ministère algérien de l'Industrie et des mines ainsi que la province de Hambourg. Elle a pour objectif de trouver une plateforme commune sur laquelle on peut travailler pour développer les relations entre les deux pays qui ont beaucoup d'atouts économiques et industriels», selon le secrétaire général de EMA, Abdelmadjid al-Ayadi. La conférence a permis de débattre d'idées constructives, de mettre la lumière sur les opportunités d'investissement et l'établissement de relations entre les entreprises pionnières en Allemagne, cinquième partenaire commercial de l'Algérie», a fait savoir l'ambassadeur algérien, Noureddine Ouam.

## ALGÉRIE-CROIX-ROUGE

### Le Croissant-Rouge algérien veut renforcer davantage son partenariat avec le CICR



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a exprimé, mercredi dans un communiqué, son souhait de voir son partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se développer et se renforcer davantage afin qu'il puisse poursuivre sa mission humanitaire.

«Le développement de ce partenariat se fera à travers la formation dans le but de renforcer les compétences du CRA et développer ses capacités d'action ainsi que le soutien logistique pour atteindre ses objectifs humanitaires», indique ce communiqué rendu public suite à l'entretien à Genève (Suisse) entre la présidente du CRA, Saida Benhabylès, le président du CICR, Peter Maurer, et la vice-présidente de cette institution, Christine Beerli.

Les entretiens ont permis de passer en revue «les liens historiques» entre le CRA et le CICR qui l'accompagne depuis sa création le 11 janvier 1956, a-t-on précisé.

Ces entretiens ont également permis d'étudier les voies et moyens pour le développement et le renforcement de ce partenariat afin que «le CRA puisse poursuivre sa mission humanitaire» à l'échelle nationale et régionale, notamment dans la région du Sahel, au Sahara occidental et en Palestine, a-t-on ajouté. M<sup>me</sup> Benhabylès en visite de travail au siège du CICR, à Genève du 15 au 17 septembre s'est entretenue avec les responsables de différents départements de cette institution sur nombre de questions notamment, la migration, le rapprochement des liens familiaux et le droit international humanitaire, a-t-on indiqué.

## ALGÉRIE-RUSSIE

### L'ambassadeur Smaïl Chergui décoré de la médaille de l'amitié

M. Smaïl Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA) et ex-ambassadeur d'Algérie à Moscou, a été décoré de la médaille de l'amitié au nom du président russe Vladimir Poutine, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a décoré M. Smaïl Chergui de la médaille de l'amitié au siège de l'Union africaine (UA) en reconnaissance de sa contribution au développement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Fédération de Russie lors de l'accomplissement de sa mission à Moscou en tant qu'ambassadeur de la République algérienne», a précisé la même source. Ont assisté à la cérémonie de décoration, la présidente de la Commission africaine Nkosazana Dlamini-Zuma et Lakhdar Brahimi membre du comité des sages de l'UA, des ambassadeurs africains et des fonctionnaires de l'UA.

## ALGÉRIE-NOUVELLE-ZÉLANDE/RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### Prochaines discussions sur la signature d'un mémorandum de coopération

Des discussions seront engagées entre l'Algérie et la Nouvelle-Zélande pour la signature d'un mémorandum de coopération dans les domaines de la formation et la recherche scientifique, a indiqué mardi le ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Lors d'une audience accordée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki à l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande en Algérie, David Strachan, les deux parties «ont convenu d'engager des discussions pour la signature d'un mémorandum de coopération dans les domaines de la formation et de la recherche scienti-

fique», précise un communiqué du ministère. L'entrevue a porté sur les voies et moyens de renforcer davantage la coopération bilatérale notamment dans le domaine de la formation supérieure où «les universités new-zélandaises offrent d'énormes possibilités de formation particulièrement dans les domaines de la biotechnologie, la nanotechnologie, et les sciences de la nature», selon la même source. En outre, les deux parties se sont entendues, en vue d'échanger leurs expériences en matière de recherche scientifique, par «l'envoi d'experts pour le montage de projets communs dans les domaines qu'ils jugent intéressants», souligne-t-on.

## Le journaliste Mohamed Saïdi sera inhumé aujourd'hui à Chlef

Le journaliste et ancien directeur du journal «Echaab» Mohamed Saïdi décédé lundi à l'âge de 80 ans à l'hôpital Saint Antoine (Paris) des suites d'une longue maladie, sera inhumé aujourd'hui au cimetière de Medjada dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris mercredi auprès de ses proches.

Le défunt moudjahid et fils de chahid a occupé plusieurs postes de responsabilités, notamment directeur du quotidien «Echaab» (1967-1970), directeur de cabinet de la présidence de la République et ambassadeur en Libye. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du parti du Front de libération nationale (FLN).

Mohamed Saïdi, qui compte parmi les grands journalistes algériens, a longtemps écrit les éditoriaux du quotidien Echaab qu'il signait du nom du journal.

Suite à cette douloureuse épreuve, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt dans lequel il a affirmé qu'avec la disparition de Mohamed Saïdi, l'Algérie «perd un de ses meilleurs fils, un homme qui s'est distingué par un parcours honorable dans les fonctions qu'il a occupées avec dévouement et abnégation».

● **Le directeur, les cadres et l'ensemble du personnels de DK News profondément affectés par le décès du regretté Mohamed Saïdi journaliste et ancien directeur du journal Echaab présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur profond sympathie.**

**Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis. Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.**

## HABITAT

# Modernisation des entreprises et lancement d'un programme AADL III, priorités du prochain quinquennat

Les engagements pris par le gouvernement en 2012 pour la résorption de la crise du logement ont été respectés, a affirmé mercredi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdemadjid Tebboune, qui a réitéré la volonté de l'Etat de moderniser les entreprises nationales de réalisation, annonçant le lancement d'autres programmes de logement dans le prochain plan quinquennal (2015-2019).

«Les engagements pris en 2012 relatifs au lancement de près de 2.226000 logements (tous segments confondus) ont été respectés», a-t-il déclaré dans un entretien à l'APS.

M. Tebboune a souligné, dans ce sens, que cette accélération dans les rythmes de réalisation est l'expression «d'une franche volonté politique d'agir en vue de tenir les engagements pris».

Tous les projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 seront effectivement lancés au plus tard dans les deux prochains mois, a indiqué le ministre, estimant atteindre un taux de 85% des réalisations de projets d'ici à la fin de l'année en cours.

Evocant le programme de logement de location vente AADL III, le ministre a promis son lancement dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan quinquennal (2015-2019).

Le lancement d'un nouveau programme AADL était envisagé après l'achèvement de l'assainissement des dossiers déposés en 2013 dans le cadre des inscriptions par le biais du



web, a-t-il précisé. Soulignant que près de 450 000 demandes sont probablement acceptées, M. Tebboune a relevé que pour faire face à cette demande, le secteur a demandé l'inscription de 400 000 logements AADL supplémentaires dans le prochain plan quinquennal.

«Nous sommes actuellement dans la phase de contrôle de la véracité des informations communiquées par les postulants», a déclaré M. Tebboune, ajoutant que «les voies de recours ont été ouvertes aux citoyens».

### Des assises sur l'industrialisation du logement

La modernisation des entreprises de réalisation et l'encouragement du recours aux procédés du logement industriel figurent parmi les priorités du secteur.

Pour ce faire, des assises nationales sur l'industrialisation du logement sont prévues le 30 septembre à Alger avec la participation de partenaires et d'experts étrangers. L'objectif étant la construction de bâtiments de qualité, la réduction des délais de

réalisations et l'amélioration de l'attractivité du secteur du bâtiment pour les jeunes demandeurs d'emploi, a souligné M. Tebboune.

Le souci de modernisation des entreprises de réalisation a, selon le ministre, conduit le gouvernement à engager la restructuration de la SGP Indjab en cinq grandes entreprises régionales. Ces nouvelles entreprises seront implantées à Annaba, Alger, Oran, Ouargla et Béchar et leurs capacités de réalisation seront renforcées par de nouveaux équipements et l'acquisition d'unités industrielles de production de logements.

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le secteur de l'Habitat a connu au cours des deux dernières années une forte croissance de la consommation des crédits immobiliers. Il a souligné que «le dynamisme de ce secteur est étayé par la forte croissance de la consommation nationale en ciment et en acier mais il peut être aussi vérifié auprès des banques avec le constat de la forte demande sur les crédits immobiliers».

## DÉBUT D'EXPLOITATION DU TÉLÉPHÉRIQUE DE OUED KOREICHE: BAB EL OUED-BOUZARÉAH PAR LES...AIRS

# Rio, New York, et Djebel Koukou

C'est fait: les habitants des hauteurs de Beau Fraisier, de "Mollines" et la "Fantom" peuvent rejoindre leur domicile en 12 minutes environ, après le début d'exploitation mercredi de la ligne câblée Oued Koreiche-Djebel Koukou.

Sur place, à l'entrée du téléphérique, petite foule de passagers, entre curieux et habitants des quartiers desservis, qui laissent transparaître une certaine curiosité pour ce nouveau mode de transports.

"Avant, on prenait les bus, sinon des taxis clandestins, par route. Maintenant, c'est par les airs que nous allons désormais travailler et retourner dans nos quartiers", résume Lounes, un natif de Montplaisant. Le téléphérique Oued Koreiche-Djebel Koukou, dans la commune de Bouzaréah, a été officiellement mis en service lundi par le ministre des transports Amar Ghoul.

"C'est un rêve de gamin", lance Khilou, cadre retraité de la BEA, qui avait passé sa jeunesse "à chasser le chardonneret et la perdrix". "Triplet-Bouzaréah, en passant par le verdoyant Djebel Koukou, en moins de dix minutes? C'est vraiment un rêve de gamins pour nous", explique-t-il devant la "grande infrastructure de fer" construite en contrebas de la cité près de Diar El Kef.

Le téléphérique part du Triplet, sur les hauteurs de Bab El Oued, où des centaines de personnes ont été emportées par les eaux lors des inondations dramatiques de novembre 2003, et arrive un peu plus haut

que Djebel Koukou, une colline juste en contrebas du village et chef-lieu de commune de Bouzaréah. Pour les habitants des nouvelles cités d'habitation construites sur les terrains accidentés de Djebel Koukou, l'arrivée du téléphérique est "la fin du calvaire" en matière de transports, estime une habitante.

Dominant la baie d'Alger, le site de Djebel Koukou, où avaient été déployés en 1967, durant la guerre israélo-arabe des Six jours au Sinaï (Egypte), des batteries anti-aériennes de l'Armée nationale populaire, était jusque vers les années 1980 un vaste terrain plat avec une végétation endémique à la Méditerranée et une faune variée, avec de nombreuses espèces d'oiseaux aujourd'hui disparues: chardonneret, serin, perdrix, caille, rouge-gorge, buses, merle, grive, hiboux, aigle...

Connu pour avoir été le sanctuaire et le lieu de villégiature des officiers de la marine algéroise au temps de la Régence turque d'Alger, Djebel Koukou et les vaux mitoyens abritaient également de somptueux palais arabo-mauresques. Ils ne sont que ruines aujourd'hui.

### Bouzaréah par les...airs

Et puis, les habitants de ces hauteurs d'Alger, savourent la fin de leur calvaire, celui des moyens de transports publics, supprimés depuis les années 1980, époque où les bus des ex-TCL, puis vers les années

1990 de la RSTA "montaient" jusque vers Bouzaréah, en passant par ces quartiers agrippés à flanc de colline. Par le mythe "Chemin des Vieillards" et de la clinique pour insuffisants respiratoires du Beau Fraisier.

Les habitants de ces hauteurs de Bab El Oued, souvent isolés en hiver, et où les projets communaux se comptent sur les doigts de la main, ont été nombreux à affluer vers le téléphérique, dès sa mise en service. "Ici, les moyens de transports ne sont pas suffisants, d'autant que la plupart des autobus ne montent pas jusqu'à Bouzaréah, ou desservent les nouvelles cités d'habitation construites à Djebel Koukou", rétorque Ahmed, qui habite seul la vieille maison familiale, ses frères ayant quitté le quartier pour absence "du minimum de confort en matière de services publics".

Pourtant, beaucoup des anciens habitants, entre "natifs" de ces quartiers ombragés et frais en été, dont la Cité Mollines, où avait vécu quelque temps le célèbre musicien Mohamed Iguerbouhène, estiment que ce téléphérique est la vraie solution au problème de transport entre Bab El Oued et Bouzaréah.

### Rio, New York, et Djebel Koukou

Le choix de la construction de téléphériques à Alger, dont l'enveloppe est de plus de 10 milliards de dinars, pour solutionner le problème de transport pour les habitants

des quartiers de Bouzaréah et celui également de Z'ghara sur les hauteurs de Notre Dame d'Afrique, répond à "une demande spécifique, et à une configuration topographique non moins particulière" de la capitale, expliquent à l'APS des experts.

Car Alger, avec ses anciens téléphériques de Laâquba (Belouizdad)-El Madania, Les Annassers-Kouba, et celui de Bologhine (vers la basilique de NDA et vers Z'ghara), figure depuis plus de 40 ans dans le cercle restreint des grandes villes du monde, qui ont réglé le problème de transport urbain en optant pour le câble.

Avec Alger, il y a notamment les mégapoles de New-York (USA), Medellín (Colombie), Barcelone (Espagne), Rio de Janeiro (Brésil), Caracas (Venezuela) ou Taipei (Taïwan), qui ont opté pour ce type de transports par câble. Djebel Koukou, qui tiendra son nom, selon une légende, de sa dépendance du Royaume de Koukou dans la lointaine Kabylie, a lui aussi son téléphérique.

Dans cette colline naguère verdoyante, riche de cerisiers, abricotiers, châtaigniers, figuiers et autres kaki, qui domine les quartiers marins de Bab El Oued, avec son cimetière (El Kettar) où sont enterrés rais et deys de la Régence d'Alger, il n'y a plus ni perdrix, ni chardonneret, encore moins de lièvres ou de châtaigniers. Juste des cités d'habitation en préfabriqué.

## PATRONAT

## M. Hamiani annonce sa démission de la présidence du FCE

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, a annoncé mercredi à Alger sa démission de la présidence de cette organisation patronale, évoquant des «soucis de santé».

«Je confirme ma décision de démissionner de la présidence du FCE», a-t-il déclaré lors d'un point de presse justifiant sa décision par des «soucis de santé». «Ma démission ne signifie pas que je quitte le FCE. Je resterais membre du Forum et je continue à œuvrer dans l'intérêt du pays, des entreprises et de cette organisation», a-t-il ajouté. Le président démissionnaire a précisé qu'il s'occupe désormais des activités du FCE



à l'international. Son vice-président, Sid Ahmed Tibaoui, a été chargé par

le Conseil exécutif du Forum d'assurer l'intérim jusqu'à la tenue en décembre prochain d'une assemblée générale électorale. De son côté, M. Tibaoui a indiqué qu'il a été chargé par le conseil exécutif du FCE d'organiser des élections lors de l'assemblée générale électorale prévue en décembre prochain.

Le nouveau patron du FCE a, en outre, assuré que cette organisation «prendra part demain à la réunion tripartite et s'exprimera sur toutes les questions à l'ordre du jour».

M. Hamiani était, depuis plusieurs mois, la cible de critiques de la part de certains membres du FCE et des rumeurs sur sa destitution ont circulé pendant longtemps.

Des rumeurs que M. Hamiani a, encore une fois, réfuté catégoriquement. Elu président du FCE en 2007, Réda Hamiani a été réélu à la tête de cette organisation patronale en 2009 et 2011 puis en 2013.

## ENTREPRISES

## Une trentaine de jeunes porteurs de projet jugés éligibles à Oran

Une trentaine de jeunes porteurs de projets ont été jugés éligibles à Oran pour bénéficier de l'accompagnement de l'Agence nationale pour le développement de la petite et moyenne entreprise (AND-PME), a-t-on appris mercredi lors d'une cérémonie de remise des décisions d'éligibilité.

«Au total, 32 projets domiciliés à Oran ont été agréés par le comité national d'évaluation suite à l'appel d'offres lancé en 2013», a précisé le directeur général de l'AND-PME, Rachid Moussaoui.

«A l'échelle nationale, 188 projets ont été retenus dont 56 dans la région Ouest», a indiqué M. Moussaoui en se félicitant de l'intérêt porté par les jeunes en direction des filières innovantes comme les technologies avancées. «L'investissement ne se limite plus au secteur BTPH, il s'étend à de nouveaux créneaux économiques, dont la réparation navale, la lyophilisation du lait (transformation du lait cru en poudre), l'industrie du meuble et le traitement des huiles usagées, entre autres exemples», a fait va-

loir le DG de l'ANDPME. La formation a été également mise en exergue lors de cette rencontre, a ajouté M. Moussaoui rappelant que 4.000 jeunes entreprises ont intégré le programme national de mise à niveau qui bénéficiera, à terme, à quelque 20.000 PME. La cérémonie de remise des décisions d'éligibilité s'est tenue à l'hémicycle de la wilaya en présence du wali, Abdelghani Zaâlane et du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdelhak Kazi-Tani.

Le chef de l'exécutif a mis l'accent dans ce cadre sur les projets d'envergure inscrits ou en voie de réalisation dans la wilaya d'Oran, citant à ce titre la prochaine mise en service de l'usine Renault-Algérie à Oued Tlélat, où la sortie du premier véhicule est fixée à novembre. Il a en outre insisté sur l'importance de la batterie de mesures initiées par l'Etat en faveur de l'investissement et de la création d'emplois, notamment au travers des avantages fiscaux et parafiscaux ainsi que des dispositifs facilitant l'accès au foncier.

## ANGEM

## 73 % des microcrédits pour l'achat de matières premières accordés aux femmes à Aïn Témouchent

Pas moins de 73 % des microcrédits destinés à l'achat des matières premières au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent ont été accordés aux femmes, a-t-on appris des responsables de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Très actives dans ce domaine, les femmes se sont vu allouer, depuis le démarrage de l'antenne, 73% des microcrédits que gère l'ANGEM, a-t-on précisé en marge d'un salon organisé au complexe culturel de Aïn Témouchent. Au total, ce sont pas moins de 8.575 femmes à bénéficier de ces microcrédits contre 3.154 hommes (27%).

Il s'agit principalement de femmes au foyer qui ont bénéficié de ces crédits d'un montant variant entre 40.000 et 100.000 DA pour l'achat de matières



chez votre micro-entreprise dans le do

premières nécessaires à leurs activités artisanales qui se développent de plus en plus.

Ces femmes s'illustrent lors des expositions organisées notamment par la chambre locale de l'artisanat. Parmi les activités choisies par les femmes, la fabrication de pâtes alimentaires, du couscous, du pain traditionnel, de la pâtisserie traditionnelle, ainsi que la confection, la

tapisserie, l'apiculture et la coiffure.

Par contre, en matière de projets ce sont les hommes avec 89% qui viennent en tête dépassant largement les femmes avec seulement 11%, a-t-on ajouté. Le bilan des activités de l'antenne depuis son ouverture, fait état de l'octroi de 12.898 crédits au total pour un montant de 576.128.765 DA. Pour l'exercice 2014, 1.996 crédits ont

été octroyés dont 1.702 pour l'achat de matières premières et 294 pour les projets.

Cette antenne accorde également des crédits d'un montant d'un million DA pour les projets d'investissement dans le domaine des transports, entre autres.

Pour s'assurer des meilleures conditions de démarrage des projets, l'antenne locale de l'ANGEM dispense des formations aux intéressés qui s'articulent autour des techniques de maturation des projets, du suivi post-crédit de la micro-entreprise et de sa gestion.

Ce salon, auquel participent 40 exposants met en relief plusieurs projets ayant réussi, notamment dans les domaines de l'artisanat, des services, de la pêche et de l'agriculture.

## BOURSE

## Huit entreprises publiques seront introduites en Bourse en 2015

Huit entreprises publiques seront introduites en Bourse en 2015 après la validation du Conseil de participation de l'Etat, a indiqué mercredi à Alger le président de la Commission de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah.

Ces entreprises, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), les trois cimenteries publiques relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), la compagnie d'assurances CAAR, Cosider Carrières, filiale du groupe public du BTPH Cosider, l'entreprise Hydro-aménagement et enfin l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis, devaient initialement proposer leurs actions au public au deuxième trimestre 2014.

«Ces entreprises sont actuellement en train de se préparer. Une fois qu'elles termineront leur processus d'introduction, elles vont déposer leurs dossiers», a-t-il dit.

«Pour les entreprises publiques, cela va être à mon avis en 2015», a-t-il précisé. Actuellement, aucune entreprise n'a déposé son dossier, elles se préparent dans cette perspective, a-t-il souligné, faisant remarquer que les entreprises privées sont, en revanche, à un stade très avancé dans leur processus d'introduction en bourse qui «est très possible en 2014».

Selon Abdelhakim Berrah, cette année, il y aura peut-être des emprunts obligataires qui seront lancés. La Bourse d'Alger compte actuellement quatre titres cotés sur le marché à savoir ceux de la chaîne EGH El Aurassi, du groupe Saïdal, d'Alliance Assurances et de NCA Rouiba. Interrogé sur un éventuel retrait de la bourse d'Alliance Assurances comme annoncé par le P-DG de cette compagnie, Hassen Khelifati, le président de la COSOB s'est contenté d'affirmer que «cette pratique existe de par le monde». Le P-DG d'Alliance Assurances avait indiqué dernièrement que le retrait de la Bourse d'Alger fait partie des options envisagées par sa compagnie en raison de l'inadéquation de la santé financière de son entreprise avec la valeur de son titre sur le marché boursier car le titre baisse alors que l'entreprise réalise de bonnes résultats.

### Nécessité d'inciter les entreprises à s'introduire en bourse

Le président de la COSOB mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité d'inciter les détenteurs de titres à ne pas céder leurs actions toute en impulsant une véritable politique de dividendes. En dépit des améliorations opérées à travers l'amendement du règlement général de la Bourse d'Alger, cette Bourse créée en 1997, demeure la plus petite place boursière de la région MENA, avec une capitalisation inférieure à 0,1% du PIB algérien.

M. Berrah a imputé cette situation aux entraves liées à l'absence de cette culture chez les managers, le manque de transparence ainsi que la taille et le statut juridique de ces entreprises.

«Une introduction en bourse nécessite plus de transparence qui n'existe pas encore chez les PME. La majorité d'elles sont des entreprises familiales», a expliqué ce même responsable.

Il a estimé, en outre, que les managers ne craignent pas cette transparence (un business plan clair, la diffusion d'informations sur la gestion) mais plutôt ils ne savent pas ce qu'elle induit. Il a souligné dans ce sens l'importance d'assurer la pérennité des entreprises par une bonne gouvernance, invitant tous les intervenants du secteur à déployer plus d'efforts pour inciter ces entreprises à entrer en bourse notamment en matière de communication.

De son côté, Zaim Bensaci, président du Conseil national consultatif (CNC) de la PME, a estimé qu'il reste un travail de structure mentale à effectuer en premier car nous n'avons pas encore une culture de la Bourse. Selon ce responsable, «nous n'avons pas assez de PME pour constituer une véritable Bourse».

APS

## M'SILA

## Saisie de 368 bouteilles de boissons alcoolisées à Bouti Sayeh

Mouad B.

Dans le cadre de la lutte contre la vente illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la gendarmerie nationale d'Aïn Melh, à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila ont réussi, au courant de la semaine écoulée, la saisie de 369 bouteilles de boissons alcoolisées au village d'Ouled Rebie dans la commune de Bouti Sayeh, à bord d'une voiture touristique, apprend-on de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

## 5 PERSONNES ÉCROUÉES

## Saisie de 6 fusils de chasse et de munitions

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila ont procédé en milieu de semaine à la saisie de 6 fusils de chasse, de munitions et une voiture de marque Peugeot 505 avec le numéro du chassais trafiqué.

Ces saisies ont été opérées suite à des renseignements sur des habitants de la région de Slim, au sud de M'sila. Cinq personnes ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal d'Aïn EL Melh.

M.B

## VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE 71 cas enregistrés durant le premier semestre 2014

Quelque 71 cas de violence en milieu scolaire ont été enregistrés durant le premier semestre 2014, a indiqué M<sup>me</sup>

Kheïra Messaoudène, commissaire principale chargée du bureau national de la protection de l'enfance et de la délinquance juvénile, à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), précisant que ce "taux est relativement faible par rapport aux cas de violence dans la société".



Intervenant lors du Forum de la Sûreté nationale, M<sup>me</sup> Messaoudène a précisé que "71 cas de violence ont été enregistrés durant le premier semestre de l'année en cours au niveau des établissements scolaires ayant fait 112 victimes". 151 cas de violence scolaire ont été signalés, des violences survenues aussi bien entre les élèves qu'entre les enseignants et les élèves ou avec les parents d'élèves. Ces cas de violence enregistrés durant 2013 ont fait 167 victimes et 82 mis en cause", a-t-elle ajouté soulignant que la "violence corporelle est la plus répandue en milieu scolaire suivie de la violence verbale".

La responsable a estimé que la "né-

gligence des parents et l'absence de civisme et de culture de dénonciation chez le citoyen algérien, a encouragé la prolifération du crime sous toutes ses formes", rappelant l'existence de "50 équipes de protection de l'enfance au niveau national depuis 1982".

Pour sa part, le président du Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada), Abderrahmane Arar a appelé à une "analyse de la situation pour cerner les problèmes qui sont à l'origine de la prolifération de la violence dans la société algérienne", soulignant que le "problème réside en l'application des stratégies mises en place pour traiter ce phénomène".

A ce propos, il a estimé qu'il était né-

cessaire de combler le vide juridique et prendre en charge les mineurs, victimes de violence, sur le plan psychologique en vue d'éviter qu'ils ne soient impliqués dans des cas similaires".

Invitée du Forum de la sûreté nationale, la présidente de l'association algérienne d'alphabétisation "Iqraa", M<sup>me</sup> Aïcha Barki a souligné que le thème de "La lutte contre la violence dans les stades" a été choisi comme cours inaugural de la rentrée scolaire d'alphabétisation qui débutera le 1<sup>er</sup> octobre, mettant l'accent sur le rôle de la famille dans la sensibilisation des enfants autour de la violence.

## SELON LA DGSN

## Accidents de la route: 86 morts et 1881 blessés durant le mois d'août 2014

86 personnes sont décédées et 1881 autres ont été blessées dans 1490 accidents de la route survenus durant le mois d'août au niveau national, a indiqué un bilan mensuel de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), rendu public mercredi.

Le bilan précise que le facteur humain est la cause principale des accidents dans 96,38% cas, suite à l'excès de vitesse, au dépassement dangereux et au non respect de la distance de sécurité. Durant la même pé-

riode, la DGSN a enregistré 5045 infractions au code de la route, 1308 contraventions liées à la coordination, l'inscription de 54245 amendes forfaitaires, la mise en fourrière de 2463 véhicules et le retrait de 11941 permis de conduire.

Par mesure de prévention, la direction générale de la Sûreté a appelé les conducteurs à respecter le code de la route et à être prudents et vigilants pour la sauvegarde de la sécurité de tous.

## FORÊTS

## 30 ha d'arbres ravagés par les flammes à Tissemsilt

Deux feux, qui se sont déclarés mercredi matin à Tissemsilt, ont ravagé plus de 30 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris des services de la Protection civile. Un incendie a été enregistré dans la forêt de Rehahoua dans la commune de Lazharja au alentours de 6 heures détruisant 12 ha de pins d'Alep, de chênes, d'euca-

lyptus et l'autre s'est produit au niveau de la forêt "Djebel Araaour" dans la commune de Youssoufia affectant plus de 18 ha d'arbres. Les agents de la Protection civile et ceux de la conservation des forêts ont réussi à circonscrire les flammes en l'espace de 8 heures sauvant ainsi de larges espaces boisés et des habita-

tions rurales riveraines. Une trentaine d'agents de la Protection civile et de la conservation des forêts ont été mobilisés, dotés de deux camions citernes et quatre véhicules tout-terrain. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances des deux incendies.

## TIPASA

## Arrestation d'une vingtaine d'individus, dont 14 femmes, pour atteinte à la morale

Une vingtaine d'individus, dont 14 femmes, accusés de prostitution et de débauche ont été arrêtés, récemment par la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tipasa, a-t-on appris mercredi auprès de cette structure.

"Nos éléments ont mené, tôt le matin, cette opération, sur la base de renseignements qui nous sont parvenus. Nous avons arrêté 20 individus, dont la plupart sont des récidivistes", a indiqué le chef de service intérimaire de la Police judiciaire, le commissaire Athmane Braria, lors d'un point de presse animé au siège de la Sûreté de wilaya. Selon cet officier de police, ces

individus, pris en flagrant délit dans la maison d'un particulier située sur les hauteurs de la ville de Tipasa, ont été arrêtés pour "pratique de prostitution", "constitution d'association de malfaiteurs", "agression, racket, escroquerie et faux et usage de faux".

Ces individus, âgés entre 24 et 35 ans, ont été trouvés en possession d'armes blanches, de matériels utilisés dans la falsification des documents, de pilules contraceptives et autres objets prohibés. Les mis en cause devaient être déferés, mercredi, devant le parquet territorialement compétent, signale-t-on de même source.

## TIZI-OUZOU

## 3 morts et 18 blessés dans un accident de la circulation à Mekla

Trois personnes ont péri et 18 autres ont été blessées dans une collision frontale entre un camion citerne et un fourgon de transport de voyageurs, survenue jeudi à l'aube, sur la RN 12 au lieu-dit Chaouffa, dans la commune de Mekla, une trentaine de km à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les trois décès, deux hommes de 55 et 71 ans et une femme quinquagenaire, ainsi que 17 blessés, ont été déplorés parmi les passagers du véhicule de transport collectif, qui se rendaient, tôt le matin à Alger, pour assister à l'enterrement d'un proche, a précisé le chargé de la communication au niveau de la direction de la Protection civile. Le 18<sup>e</sup> blessé dans cet accident est le chauffeur du camion-citerne, a ajouté la même source qui a signalé l'évacuation des victimes de ce drame de la route vers l'hôpital d'Azazga. Le bilan de la Protection civile des accidents de la route survenus en ce mois de septembre sur le réseau routier de la wilaya de Tizi-Ouzou, fait état de l'enregistrement de 105 accidents ayant causé, au total, 40 morts et 158 blessés.

## COMMERCE

## 19 tonnes de gaufrettes périmées refoulées au port de Ghazaouet

Dix-neuf (19) tonnes de gaufrettes, importées du Brésil, ont été refoulées récemment au port de Ghazaouet par les services de contrôle aux frontières relevant de la région d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la direction régionale du commerce. Cette cargaison de produits alimentaires sensibles d'une valeur de 4,5 millions DA a été bloquée au port de Ghazaouet pour infraction liée à la date limite de consommation, a indiqué le chef de service suivi, évaluation et contrôle de cette instance régionale de commerce.

Ce produit a été refoulé car ne répondant pas aux normes en vigueur et présentant un réel danger sur la santé du consommateur, a-t-il ajouté. Un bilan partiel des activités des services de contrôle aux frontières au port de Ghazaouet fait état de refus d'admission d'une quantité de 26 tonnes de cumin d'une valeur estimée à 3 millions DA en provenance de Syrie pour défaut d'étiquetage en langue arabe, de 52 tonnes d'épices d'une valeur de 4 millions DA en provenance de l'Inde pour double étiquetage ainsi que de 20 tonnes de pommes d'une valeur de 1,5 millions DA importées de France pour la même infraction, a indiqué Fouad Halilali. Au port d'Oran, les services de contrôle aux frontières ont procédé au mois de juillet au blocage d'une quantité de 20 tonnes de produits en conserve (maïs, petits pois et haricots) d'une valeur de 3 millions DA en provenance de Pologne pour double étiquetage, de 40 tonnes de nectar estimée à 2 millions DA en provenance d'Espagne pour défaut d'étiquetage (le produit contenait des édulcorants frappés d'interdiction de consommation).

La même source a encore signalé que 12 tonnes de pièces détachées automobiles, importées de Turquie, d'une valeur de 7,8 millions DA ont été refoulées durant la même période au port d'Oran.

APS

## TÉLÉPHONES PORTABLES

### Les champs électromagnétiques sont cancérigènes



Les champs électromagnétiques produits par les téléphones portables sont classés, par le Centre international de recherche sur le cancer, comme facteur oncogène et cancérigène, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de 2014.

Des chercheurs ont mis en évidence le risque accru de tumeurs pour les utilisateurs, dépassant les trente minutes par jour, notamment les tumeurs du cerveau.

Le même rapport souligne que l'utilisation fréquente des téléphones portables augmente le risque de gliome de 40 % (tumeur cérébrale la plus fréquente et virulente) et de méningiome de 15% (tumeur extra-axiale se développant à partir du revêtement méningé).

Les scientifiques ont suivi un groupe de 450 personnes atteintes du cancer du cerveau et les ont interrogées sur la fréquence de l'utilisation du téléphone portable, a précisé le rapport, ajoutant que chez l'ensemble des personnes atteintes de gliome, le temps passé, quotidiennement, au téléphone dépassait les 30 minutes ou quinze heures d'appels par mois.

L'étude révèle également que ce sont les personnes faisant un usage professionnel de leurs téléphones, en milieu urbain, qui sont le plus exposées au risque.

Il est donc avéré, d'après les résultats de l'étude, que le cerveau n'est pas immunisé contre les ondes électromagnétiques, émises par les téléphones portables.

Sur le même sujet, le D<sup>r</sup> Djamel Eddine Oulmane, consultant en communication de la santé, a expliqué à l'APS que les ondes émises par les téléphones portables sont des ondes artificielles, précisant que l'interaction avec le liquide céphalo-rachidien présente un danger pour la santé.

Le D<sup>r</sup> Oulmane pointe également du doigt la responsabilité des antennes relais dans l'émission d'ondes électromagnétiques et les effets négatifs sur l'organisme.

Il a aussi expliqué que les ondes transmises par les portables attaquent les cellules et perturbent leurs fonctionnements, conduisant à des mutations aux seins de leurs génomes, à l'origine des cancers. Le risque le plus élevé est enregistré chez les enfants, a ajouté le spécialiste, notant que leurs cellules sont plus sensibles et en pleine croissance.

En plus de la responsabilité dans les cancers, le D<sup>r</sup> Oulmane a cité d'autres effets négatifs sur la santé, comme la dépression, les migraines, les troubles du sommeil, les vertiges, les troubles cardiaques, les maladies de la peau et autres.

Pour limiter les désagréments des téléphones portables, le consultant en santé a suggéré d'utiliser les kits mains libres, de réduire les temps de communication, d'éviter l'utilisation du portable chez les enfants de moins de 12 ans, de ne pas porter le téléphone sur soi et de privilégier l'envoi de SMS (messages) aux communications téléphoniques.

APS

# DIABÈTE

## L'usine de Oued Aïssi (Tizi-Ouzou) entamera la production d'un nouveau médicament en 2015

L'usine de Oued Aïssi (Tizi Ouzou) relevant des laboratoires Novo Nordisk entamera la production d'un nouveau médicament pour diabétiques en 2015, a révélé mercredi à Vienne (Autriche) le nouveau président-directeur général de Novo Nordisk Algérie, Peter Ulvskjold.

L'usine de Oued Aïssi qui produit la Metformine dans le cadre du partenariat algéro-danois entamera prochainement la fabrication du NovoNorm, a déclaré M. Ulvskjold à l'APS en marge de la 50<sup>e</sup> réunion annuelle de la session de l'Association européenne pour l'étude du diabète (EASD) à Vienne du 15 au 19 septembre.

Créée en 2006, cette usine est gérée à 100 % par des compétences algériennes et est actuellement en cours d'équipement pour la fabrication du NovoNorm l'année prochaine, a-t-il indiqué, qualifiant la fabrication de ce nouveau médicament de «nouveau jalon» dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et les laboratoires danois Novo Nordisk.

Actuellement, l'usine produit 30 millions de boîtes de Metformine, a-t-il précisé. Après satisfaction des besoins du



marché national, l'usine «exportera vers d'autres pays africains», a-t-il ajouté. Concernant le partenariat avec le groupe Saïdal pour la fabrication de l'insuline, M. Ulvskjold a fait savoir que ce produit qui sera fabriqué par l'usine de Constantine sera commercialisé l'année prochaine sur le marché national.

Au début, l'usine produira 10 % d'insuline classique avant de passer à la fabrication de l'insuline moderne en 2016. S'agissant du partenariat avec le minis-

tère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, le responsable a cité le projet d'une clinique mobile qui a sillonné depuis son lancement en 2011 plusieurs wilayas du pays. Elle a pour objectif le diagnostic précoce et la sensibilisation au diabète. M. Ulvskjold s'est dit disposé à poursuivre la concrétisation des projets convenus avec le gouvernement algérien.

## SELON UNE ÉTUDE

# Les édulcorants pourraient augmenter le risque de diabète

Les édulcorants artificiels, pronés ces dernières années comme des outils de prévention de l'obésité et du diabète, pourraient en réalité entraîner des changements métaboliques et contribuer à aggraver les risques de diabète, selon une étude publiée mercredi dans la revue scientifique britannique *Nature*.

«Les édulcorants artificiels ont été introduits très largement dans notre alimentation avec l'idée de réduire les apports caloriques et de normaliser les niveaux de glucose sanguin sans remettre en cause notre appétence pour le sucré» indiquent les chercheurs. Utilisés dans de nombreux aliments ou boissons, comme les sodas light, les céréales et les desserts, les édul-



corants artificiels (ou édulcorants intenses) sont des substances qui possèdent un pouvoir sucrant très élevé mais n'apportent pas de calories.

«Nos travaux suggèrent que les édulcorants artificiels pourraient avoir directement contribué à renforcer l'épidémie qu'ils étaient censés combattre», ajoutent-ils. L'expé-

rience a été réalisée sur des souris, en ajoutant trois édulcorants dans l'eau. Ces derniers ont développé une intolérance au glucose contrairement à celles qui n'avaient ingéré que de l'eau ou de l'eau contenant du sucre.

Les chercheurs ont alors testé leur hypothèse sur sept personnes volontaires qui

n'avaient pas l'habitude de consommer des édulcorants.

Après avoir pendant sept jours reçu les doses journalières admissibles, quatre d'entre elles ont présenté des taux élevés de glucose ainsi que des modifications de leur flore intestinale. Selon ces chercheurs, certaines bactéries pourraient interagir avec les composés chimiques des édulcorants - qui ne sont pas absorbés par l'intestin - en secrétant des réactions inflammatoires exacerbant les troubles métaboliques tels que l'intolérance au glucose ou le diabète. Les chercheurs restent toutefois très prudents, soulignant que leurs recherches doivent être reproduites à plus grande échelle sur l'homme.

## L'Union européenne promet 78 millions d'euros supplémentaires pour lutter contre Ebola

Les Etats membres de l'Union européenne ont promis 78 millions d'euros supplémentaires pour aider à la lutte contre l'épidémie d'Ebola, a annoncé mercredi la commissaire européenne à l'Aide humanitaire, Kristalina Georgieva.

Ces contributions nationales doivent s'ajouter aux quelque 150 millions d'euros débloqués par la Commission européenne pour soutenir les trois pays les plus touchés, Nigeria, Liberia et Sierra Leone. Les Etats membres ont pris ces engagements lors d'une réunion de haut niveau lundi à Bruxelles pour coordonner la réponse européenne à l'épidémie, a précisé M<sup>me</sup> Georgieva devant le Parlement européen. L'UE doit poursuivre ses efforts de coordination lors de la réunion des ministres de la Santé prévue les 22 et 23 septembre à Milan, alors que l'ONU a chiffré à 1 milliard de dollars (environ 770 millions d'euros) les fonds nécessaires pour enrayer l'épidémie.

M<sup>me</sup> Georgieva avait appelé lundi les Etats de l'UE à préciser leurs contributions d'ici le rendez-vous de Milan, afin que l'UE puisse présenter une enveloppe commune et significative auprès de l'ONU.

L'Allemagne s'était dit prête à accueillir des malades dans ses hôpitaux, l'Autriche s'était engagée à fournir une aide matérielle, tandis que l'Irlande, la Slovaquie, le Luxembourg, l'Estonie, la Pologne et la Suède promettaient des fonds, selon une source européenne. La France, avec dix millions d'euros, et le Royaume-Uni, sont jusque là les pays européens en première ligne. Au total, l'épidémie d'Ebola qui frappe l'Afrique occidentale, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976, a tué plus de 2.461 personnes sur 4.985 cas (confirmés, probables, suspects), selon le dernier bilan de l'OMS de mardi. Elle touche surtout le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone.

# GENOU FRAGILE : Les bons traitements

Les causes de traumatismes ou d'inflammation du genou sont nombreuses, tout comme les solutions thérapeutiques possibles. Mais la tendance actuelle, c'est moins de chirurgie et plus de « sur-mesure ». Illustration à travers avec six situations fréquentes.

## Des douleurs un mois après la reprise du sport : on repart calmement !

C'est un classique en cas de reprise du sport, surtout après 40 ans. « On parle de syndrome rotulien douloureux d'effort », explique le Dr Dejour, chirurgien orthopédiste membre de la Sofcot et de la Lyon Knee School of Surgery. En cause : une surpression sur l'articulation, soudain utilisée de façon intensive sans préparation. Un manque de souplesse et de tonicité musculaire dans le dos, les fessiers et les cuisses aggrave par ailleurs la tension au niveau de la rotule. C'est indétectable à l'IRM et à la radio.

## Quelle solution ?

On continue le sport mais de façon plus douce et en choisissant des activités qui permettent de maintenir une bonne masse musculaire. Commencer de préférence par de la natation ou le vélo et faire du stretching pour retrouver de la souplesse.

Si on veut courir, c'est deux fois 5 minutes par semaine jusqu'à ce que cela ne déclenche plus de douleurs et on augmente progressivement. La prise d'anti-inflammatoires et des séances de kiné peuvent aussi aider.

## Mal au genou chez un sportif de toujours : on ralentit !

Il suffit parfois de s'entraîner un peu plus que d'habitude pour déclencher aussi un syndrome rotulien. « Il représente 50% des problèmes de genou des sportifs et les adolescents sont particulièrement touchés. », prévient le Dr Dejour. Une usure du ménisque est aussi possible, notamment chez des personnes très actives, ou ayant une activité professionnelle pénible. Enfin, une tendinite n'est pas rare à la suite d'efforts répétés.

## Quelle solution ?

Reprenre un entraînement plus mesuré. En cas de douleur persistante et de blocage dus à un problème de ménisque, une petite intervention chirurgicale par arthroscopie pour supprimer la zone lésée peut être nécessaire « On peut très bien vivre sans », assure le Dr Dejour. « En cas de tendinite : arrêt du sport quelques semaines, séances de kiné et infiltrations de corticoïdes éventuellement », propose le Dr Gepner, rhumatologue.



## Gène après un ménisque fissuré : une intervention parfois nécessaire

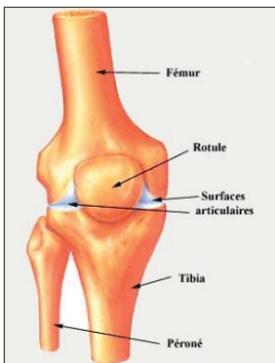
Usé par des mouvements répétés, le ménisque peut aussi se fissurer lors d'un choc, au cours d'une chute. Après, il reste longtemps douloureux à l'effort, et peut entraîner des blocages du genou.

## Quelle solution ?

Tout dépend de l'âge et de l'importance de la lésion. « Chez les patients jeunes, il faut essayer de suturer la déchirure. », explique le Dr Badet, chirurgien orthopédiste. Mais si le ménisque est très usé ou très abîmé, on préfère souvent l'enlever par arthroscopie. « La suppression du ménisque, même partielle, augmente le risque d'arthrose », prévient le Dr Gepner. « Après la cinquantaine, des infiltrations de corticoïdes, voire d'acide hyaluronique sont souvent préférables. »

## Entorse avec déchirure du ligament croisé : on n'opère pas toujours

Ce ligament est très sollicité dans la pratique des sports de balle ou de glisse (ski). Sa rupture lors d'une entorse est donc une blessure fréquente.



## Douleur qui réveille la nuit : souvent un problème inflammatoire

Une douleur insomnante très vive qui survient brutalement peut signaler une inflammation de l'articulation de l'arthrite (arthrite). Souvent une chondrocalcinose, liée à la présence de microcristaux de pyrophosphate de calcium dans les cartilages et les ménisques. C'est fréquent chez les femmes en surpoids après cinquante ans. La goutte (cristaux d'acide urique) touche plutôt les hommes. Plus rarement, il s'agit d'une polyarthrite rhumatoïde qui débute

par une arthrite isolée d'un genou.

## Quelle solution ?

Le traitement de la chondrocalcinose et de la goutte est simple et efficace rapidement : colchicine ou anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS).

## Gène qui augmente en descendant els escaliers : arthrose probable

L'arthrose correspond à une usure des cartilages recouvrant les extrémités osseuses. Liée au surpoids, aux traumatismes, à l'hérédité, elle

arrive souvent avec l'avance en âge mais pas seulement. Elle est aussi fréquente chez les grands sportifs.

## Quelle solution ?

« La perte de poids est parfois suffisante pour faire disparaître les douleurs », précise le Dr Gepner. Simon, le traitement s'appuie sur des antalgiques, des anti-inflammatoires en cures courtes, des infiltrations de corticoïdes en cas d'épanchement synovial, voire des injections d'acide hyaluronique, et de la kiné. « Quand plus rien ne soulage, une première opération peut être tentée, l'ostéotomie, pour corriger l'axe du tibia ou du fémur et limiter la pression sur la zone fragilisée. En dernier recours, on remplace le genou par une prothèse, partielle ou totale, qui redonne un confort de vie mais ne permet pas une pratique du sport poussée. »

## Les durées d'hospitalisation ne cessent de raccourcir

**Pour le ménisque :**  
- aujourd'hui : 2-3 heures après l'arthroscopie.  
- il y a 5 ans : 1 journée.  
- il y a 25 ans : 5 jours + plâtre  
Pour le ligament croisé :  
- aujourd'hui : quelques heures à 24 heures  
- il y a 5 ans : 5 jours.  
- il y a 10 ans : 7 jours  
Pour la prothèse :  
- 4-10 jours  
- il y a 5 ans : 21 jours  
- 15 ans : 15 à 21 jours

# POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

## La bonne alimentation pour la soulager

L'alimentation joue un rôle important pour soulager les symptômes liés à la polyarthrite rhumatoïde. Zoom sur les aliments à intégrer à votre quotidien avec ce dossier !

### Arthrose du genou : 6000 pas quotidiens pour limiter les risques



6000 pas par jour seraient efficaces pour limiter les conséquences de l'arthrose du genou selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Pour lutter contre l'arthrose du genou, il serait essentiel de limiter la sédentarité. Les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Arthritis Care & Research* de l'American College of Rheumatology, révèlent que 6000 pas par jour (environ 5 kilomètres) préviendraient de l'arthrose du genou et des conséquences physiques de cette maladie.

### La marche pour limiter les risques d'arthrose du genou

Les scientifiques de l'Université de Boston ont équipé de moniteur rF88 personnes susceptibles de développer de l'arthrose du genou pour évaluer leur pratique de la marche à pieds. Ils ont analysé la mobilité des volontaires deux ans plus tard.

Ils ont constaté que les individus qui faisaient 6000 pas par jour limitaient les conséquences physiques de l'arthrose du genou. Et que 1000 pas supplémentaires par jour réduiraient de 16% les risques d'accidents fonctionnels.

"La marche est une activité peu onéreuse et même si l'OMS recommande de faire 10.000 pas quotidien, notre étude montre que seulement 6.000 pas sont nécessaires pour noter des bénéfices", a expliqué le docteur Daniel White, de l'Université de Boston, en charge de l'étude.

Or l'arthrose du genou touche environ 20 à 30% des personnes âgées de 60 à 70 ans et est la première cause d'incapacité fonctionnelle chronique dans les pays développés. En France, près de la moitié des 10 millions de personnes atteintes ont moins de 60 ans. Cette maladie inflammatoire des articulations, qui détruit peu à peu le cartilage, est la première cause de handicap après 40 ans, d'après une récente enquête de l'Association française de lutte anti-rhumatismale (Afar). "Nous encourageons les personnes atteintes ou risquant d'avoir de l'arthrose du genou de commencer par 3.000 pas par jour et atteindre progressivement les 6.000 pas quotidiens pour minimiser le risque de développer plus tard des difficultés de mobilité" explique-t-il.



### La polyarthrite rhumatoïde, qu'est-ce que c'est ?

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie inflammatoire qui touche les articulations. Elle s'accompagne du gonflement de la membrane synoviale chargée de lubrifier ces mêmes articulations. Cette maladie touche généralement les personnes âgées de 40 à 60 ans, plus souvent les femmes que les hommes. Une alimentation adaptée peut permettre de réduire cette inflammation et donc les douleurs qu'elle cause.

### Une alimentation équilibrée

En premier lieu, il est important de savoir qu'une alimentation équilibrée doit être mise en place afin d'éviter la prise de poids. Les surpoids peuvent en effet aggraver les lésions au niveau des genoux et des hanches. Veillez donc à manger varié et équilibré jour après jour tout en maintenant un poids de forme.

### Forcez sur les fruits et les légumes

On ne le dira jamais assez : les végétaux sont excellents pour la santé. En cas de polyarthrite rhumatoïde, les fruits et légumes, riches en vitamines A, C, acide folique et antioxydants, permettent de booster le système immunitaire tout en réduisant les dommages au niveau des articulations. Consommez-en à chaque repas, en les variant aussi souvent que possible.

### Utilisez de l'huile d'olive

L'huile d'olive contient de nombreux antioxydants et possède elle aussi des effets anti-inflammatoires non négligeables. Elle est utile pour soulager vos douleurs et peut être utilisée en cuisson comme en assaisonnement. L'huile crue est cependant à privilégier. Sachez de plus que les noix, noix de cajou, pistaches, amandes ainsi que l'avocat renferment des acides gras de la même famille que ceux de l'huile d'olive. Savourez-les sans compter !

### Misez sur les oméga 3

Les huiles riches en oméga 6 (tournesol, soja, pépins de raisin...) peuvent favoriser l'inflammation, elle-même à l'origine des douleurs de la polyarthrite rhumatoïde. Pour la réduire, il est recommandé de favoriser celles contenant principalement des oméga 3 qui réduisent au contraire l'inflammation. Les huiles de colza et de poisson sont ainsi particulièrement recommandées, tout comme les poissons gras (saumon, truite, maquereau, hareng...) qui sont une source très intéressante d'oméga 3.

### Pensez aux aliments riches en zinc

Pourquoi ? Parce que le zinc, présent dans la viande, les œufs, les fruits de mer, les produits laitiers et les oléagineux, possède des propriétés antioxydantes qui contribuent à protéger les articulations des lésions causées par la polyarthrite rhumatoïde.

## Vers un nouveau traitement ?

D'après leur dernier essai clinique, le groupe pharmaceutique français Sanofi et son partenaire américain Regeneron, ont annoncé des résultats positifs pour un nouveau traitement de la polyarthrite rhumatoïde par l'anticorps sarilumab.

Rhumatisme inflammatoire chronique qui touche le plus de personnes, la polyarthrite rhumatoïde est une maladie inflammatoire des articulations, qui gonflent et se déforment. Non traitée, elle peut devenir extrêmement invalidante. L'essai thérapeutique mené par Sanofi et Regeneron, a duré 52 semaines et s'est porté sur 1.197 patients, atteints de polyarthrite rhumatoïde de façon

modérée à sévère et ne répondant pas à un traitement avec le méthotrexate (considéré comme le traitement de référence et prescrit en premier). Les résultats ont été présentés lors du Congrès de l'EULAR (Ligue européenne contre le rhumatisme).

### «Amélioration des signes et symptômes de la maladie»

L'essai de phase III (juste avant la demande de mise sur le marché) met en avant des résultats encourageants du médicament expérimental sarilumab : le sarilumab a atteint les trois critères d'évaluation principaux et démontré une amélioration des signes et symptômes de la maladie à

24 semaines, de la fonction physique à 16 semaines et de l'inhibition de la progression des lésions articulaires à 52 semaines", indiquent les deux groupes pharmaceutiques.

Tout en soulignant des résultats positifs, le Dr Mark Genovese, professeur à l'université américaine de Stanford et investigateur principal de l'étude, relativise et attend les conclusions des autres essais en cours : "malgré des progrès notables, de nombreux patients atteints de polyarthrite rhumatoïde continuent de présenter des signes et symptômes invalidants, ce qui souligne le besoin d'options thérapeutiques supplémentaires".

6<sup>E</sup> FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

## La guitare classique à l'honneur



La guitare classique était à l'honneur mercredi soir à Alger lors du 6<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique où des musiciens mexicains et espagnols ont rivalisé de virtuosité dans leurs récitals.

En solo ou accompagnés d'un orchestre, les guitaristes Raul Zambrano (Mexique) et Juan Carlo Lopez Serula (Espagne) ont proposé au public du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) des morceaux de référence de la culture musicale de leurs pays respectifs composés au début XX<sup>e</sup> siècle. Premier à entrer en scène, le guitariste mexicain a choisi de faire découvrir au public les compositions particulières de Manuel Ponce (1882-1946), considéré comme «le père de la musique mexicaine contemporaine» avec ses pièces qui allient sonorités folkloriques et complexité des structures.

Ce voyage musical d'une quarantaine de minutes au pays des Aztèques, a réussi à plonger une salle quasi comble, entre grand public et invités du Festival, dans une ambiance méditative, à la fois par la douceur des mélodies, inspirées de la musique populaire mexicaine, et la dextérité du guitariste, seul sur la scène du TNA.

Dans un registre plus mélancolique, Juan Carlo Lopez Serula a, pour sa part, arraché des «bravos» à l'assistance à la fin de son récital, présenté avec l'ensemble espagnol «Casa Mediterranea», un orchestre de chambre dirigé par le maestro Inacio Garcia Vivaldi.

Composé de neuf musiciens (violon, alto, violoncelle, contrebasse et instruments à vent), en plus du guitariste, cet orchestre formé en 2014 a joué le célèbre «Concerto d'Aranjuez» composé en 1939 par leur compatriote Joaquín Rodrigo. Ce concerto en trois mouvements qui charrie nostalgie et tristesse tire sa puissance dans le dialogue entre le jeu du guitariste et les instruments à vent (haut bois, cors, ...), une forte charge émotionnelle particulièrement présente dans le second mouvement «Adagio» célèbre notamment grâce aux nombreux musiciens de jazz (Miles Davis, Gill Evans) qui l'ont repris.

Ce mouvement a également été immortalisé par le plus grand des guitaristes espagnols décédé cette année, Paco de Lucía, dont le nom était sur de nombreuses lèvres après la prestation de Juan Carlo Lopez Serula. D'autres compositeurs (Schubert, Mozart, Haydn, etc) étaient également à l'honneur lors du passage l'orchestre philharmonique tchèque «Talice Philharmonique Prague» en seconde partie de soirée. Dix-neuf pays prennent part au 6<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui au TNA avec également la programmation parallèle de cinq concerts dans d'autres régions d'Algérie.

APS

## FESTIVAL «FIB HOB MASR» À ALEXANDRIE (EGYPTE) La ministre de la Culture se félicite de la distinction de l'écrivain Baghdad Sayeh et de l'artiste Rafik Kehali

La ministre de la Culture, Nadia Labidi s'est félicitée mercredi de la distinction de l'écrivain algérien Baghdad Sayeh qui a reçu le premier prix et décroché la première place d'honneur au festival «Fib Hob Masr» à Alexandrie (Egypte), indique un communiqué du ministère.

Baghdad Sayeh a reçu le premier prix pour son essai «Bi-assabilhi al-halema». Il a également décroché la première place d'honneur pour son recueil de poésie «Arsifat al-khataya» lors du festival d'Alexandrie. «Ces distinctions s'ajoutent à d'autres récompenses méritées réalisées



par nos intellectuels au plans arabe et européen», a souligné M<sup>me</sup> Labidi. Natif de Maghnia, Baghdad Sayeh avait publié en 2011 un recueil de 26

poèmes. Il a par ailleurs signé avec plusieurs poètes arabes un recueil de poésie ayant reçu plusieurs récompenses.

M<sup>me</sup> Labidi s'est félicitée par ailleurs du prix attribué au photographe Rafik Kehali par l'Association culturelle arabe en Finlande à l'occasion de sa participation à un festival international. La ministre a souligné dans ce sens que «cette distinction honore l'art plastique algérien et le porte au-delà des frontières du pays». Rafik Kehali a représenté l'Algérie à la 3<sup>e</sup> édition du Festival international du patrimoine auquel ont participé des artistes plasticiens d'Egypte, d'Irak, du Maroc, de Tunisie et de Jordanie.

## 8<sup>E</sup> FESTIVAL NATIONAL DU MALOUF À CONSTANTINE La légende Mohamed-Tahar Fergani donne le ton

Le 8<sup>e</sup> Festival national du malouf s'est ouvert, mercredi soir, dans le décor féérique du palais Ahmed-Bey de Constantine, donnant l'occasion à la légende vivante du malouf, Mohamed-Tahar Fergani, de faire étalage d'un talent encore intact, malgré les ans.

En deuxième partie de soirée, «confiée» à Salim Fergani et sa troupe, le nombreux public présent eut en effet l'agréable surprise de voir la mémoire vivante du malouf monter sur scène.

Dans une ambiance des plus festives, El Hadj, du haut de ses 86 ans, a donné le ton à la soirée avec un istikhbar sur le mode rahawi, avant de lancer «Salamoun aâla al ahbab» et «Yadoun hnakoum», accueillis avec des youyous et des tonnerres d'applaudissements.

Salim Fergani, le fils, enchaîne et présente noubadil «Jara el hawa» un zejel sur la noubadil maya et khelass «Al

wardou faouka el Khoudoud», dans la pure tradition du malouf constantinois.

Le coup d'envoi de cette 8<sup>e</sup> édition avait auparavant été donné par la troupe féminine du festival, créée en 2013, composée des musiciennes des associations musicales de l'antique Cirta.

Élégantes et gracieuses dans leurs costumes traditionnels de diverses régions du pays, les artistes ont entamé le spectacle en interprétant la noubadil zidan «Lach ya mouditba kalbb», sous les applaudissements d'un public conquis par les belles voix. La troupe interprète ensuite une dakhla, «Ya man radayta bouadis» et «Douktou al hawa» avant d'enchaîner avec un istikhbar «Housnou el Habib» et «Jamalouhou la youssaïou» que le public a longuement applaudis.

En coulisses, le chef d'orchestre, Djihane-Naima Touam, s'est dite honorée par l'accueil et les encourage-



ments du public. Elle a indiqué à l'APS que sa troupe se prépare activement à présenter dignement l'antique Cirta à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Le commissaire du festival, Amar Aziez, a quant à lui mis l'accent sur «l'importance de préserver cet héritage universel, un art témoin d'une grande civilisation qui rayonne de la péninsule ibérique jusqu'au Maghreb». Pas moins de 15 formations musicales concourent, lors de ce festival, pour l'un des trois

prix qui permettront de sélectionner les troupes devant représenter l'Algérie au prochain festival international du malouf. Les associations musicales de Batna, Guelma et Annaba feront leur entrée en compétition, à l'occasion de cette édition, a affirmé le commissaire du festival.

En marge de la compétition, des associations musicales et des chanteurs des écoles Ghernatia de Tlemcen, Sanaâ d'Alger et malouf de Constantine animeront les soirées du festival jusqu'au 23 septembre.

## Le 7<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée s'ouvre sur le Mondial brésilien

Des créateurs venus de 32 pays participeront au 7<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) qui se tiendra du 23 au 27 septembre, sous l'intitulé «Le Mondial des Bulles d'Alger» avec le Brésil pour invité d'honneur.

Plusieurs activités ont été inscrites au programme du 7<sup>e</sup> Fibda, focalisant sur le tournoi éliminatoire qui mettra en compétition plus de 130 créateurs venus de 32 pays, qui affronteront quelque 80 jeunes artistes représentant la nouvelle génération d'auteurs algériens.

Le 7<sup>e</sup> Fibda qui a élu domicile à l'Esplanade Riadh El Feth, également lieu de son siège, invite à la découverte du Brésil par sa bande dessinée avec la série «Monica», créée par la légende vivante des «Quadrinho» Mauricio De Souza.

Par ailleurs, pas moins de douze expositions seront organisées, celle de L'Emir Abdelkader de Djilali Defali, auteur à l'honneur du 7<sup>e</sup> Fibda, et Azouz Begag constitue une des attractions majeures



de l'évènement. Trois grands auteurs seront honorés par le 7<sup>e</sup> Fibda, distinguant Djilali Defali du prix d'honneur et Hiahemzizou Noureddine ainsi que Benatou Mesmoudi du prix du patrimoine «Sid Ali Melouah», avec la présentation d'une rétrospective de tous leurs travaux. Des tables rondes, des rencontres-débats dont une sur le métier d'agent artistique, plusieurs ateliers pour enfants, des concerts et des projections de films sont au programme du 7<sup>e</sup> Fibda, avec également des activités ponctuelles, prévues dans les quartiers populaires et deux écoles du centre ville.

Par ailleurs, Jaoudet Gassouma, président du jury désigné à l'appréciation des propositions inscrites aux différents concours initiés antérieurement, a annoncé la liste des lauréats. Ainsi, pour le prix du «Meilleur espoir scolaire», les trois premières places ont été décernées à Makhlof Charaf Eddine (14 ans - Cherraga), Houria Abid (13ans - Alger) et Adel Kadi (14 ans - Boumerdes). Pour le prix du «Meilleur jeune talent», Mohamed Amine Fitas de Mostaganem, Mohamed Réda Kahloula d'Alger et Meriem Zekkat de Mila ont obtenu respectivement les trois premières places.

Le prix du jury a été attribué à Khoudour Imène de M'sila alors que, celui du «Meilleur blog» a été décerné à SI Ahmed Dalia d'Alger. Le commissariat du Fibda ayant fait le choix de confier l'élaboration de l'affiche de chaque édition à l'artiste mis à l'honneur, consacre pour sa 7<sup>e</sup> édition le travail de Djilali Defali, auteur entre autres de 35 albums.

## LIBYE

## Le Parlement renouvelle la confiance au Premier ministre Abdallah al-Theni

Le Parlement libyen a renouvelé jeudi la confiance au Premier ministre Abdallah al-Theni, a qui il a demandé de constituer un cabinet «de crise» plus restreint, a-t-on indiqué de source parlementaire.



«Les députés ont décidé de renouveler leur confiance à al-Theni pour qu'il forme un nouveau gouvernement de crise restreint», a déclaré un député, cité par l'AFP.

Le Parlement a voté hier en faveur d'un gouvernement d'une dizaine de portefeuilles, au lieu des 18 proposés mercredi par le Premier ministre, selon la même source. Premier ministre sortant, M. al-Theni a été chargé début septembre par le Parlement de former un nouveau cabinet restreint, le gouvernement sortant comptant une trentaine de portefeuilles. M. al-Theni propose de gar-

der le portefeuille de la Défense, et d'accorder celui de l'Intérieur à Achour Chwayel, un ancien ministre indépendant de l'ex-gouvernement d'Ali Zeidan (Premier ministre de novembre 2012 à mars 2014). Une militante des droits de l'homme, Farida al-Allagui, a été proposée à la tête de la diplomatie.

Le gouvernement al-Theni et le Parlement élu sont contestés par une coalition de groupes armés ayant pris le contrôle de Tripoli après avoir conquis l'aéroport à des milices pro-gouvernementales de la ville de Zenten (au sud-ouest de la

capitale). Les milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi. Elles ont auparavant convoqué l'Assemblée sortante, le Congrès général national (CGN), dont le mandat a expiré théoriquement avec l'élection du Parlement, et celui-ci a repris ses travaux.

Depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar El-Gueddafi, le pays est en proie à l'anarchie, les autorités ne parvenant pas à contrôler les milices, composées notamment d'«ex-révolutionnaires».

## SOMALIE

## L'ONU se félicite de la tenue d'une conférence de réconciliation à Kismayo

La représentante spéciale adjointe de l'ONU en Somalie, Fatima Serour, s'est félicitée mercredi de la tenue d'une conférence de réconciliation dans la ville de Kismayo.

La conférence, qui a officiellement été ouverte mardi par le président somalien Hassan Sheikh Mohamud, a pour objectif de mettre en œuvre les dispositions de l'accord d'Addis-Abeba d'août 2013 et de la conférence de réconciliation pour la région de Jubba qui a eu lieu en novembre 2013 à Mogadiscio. «Le peuple et les dirigeants de l'administration intérimaire de Jubba souhaitent la paix, et ce processus de réconciliation est une manifestation de cette volonté», a affirmé M<sup>me</sup> Serour dans son discours à la conférence. «J'exhorte les participants à faire preuve de bonne volonté et à adopter un esprit de compromis pour permettre l'adoption de résolutions inclusives pour toutes les parties prenantes, et en particulier

pour les femmes, les jeunes et les personnes âgées quel que soit leur statut social et économique, et qui puissent contribuer à consolider la paix», a-t-elle ajouté.

La représentante spéciale adjointe a salué le gouvernement fédéral de la Somalie et le chef de l'administration intérimaire de la région de Jubba, Sheikh Ahmed Islam Madobe ainsi que les partenaires internationaux, dont l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Japon, l'Union européenne et la Turquie pour le soutien à l'organisation de la conférence et au processus de paix en Somalie.

«Ce processus de réconciliation est une étape importante pour établir une feuille de route pour renforcer les capacités de l'administration intérimaire de Jubba. Tout cela s'inscrit dans le processus de formation de l'Etat», a-t-elle ajouté.

## NIGERIA

## Plusieurs insurgés tués dans de violents combats dans le Nord-Est

Plusieurs éléments du groupe armé Boko Haram ont trouvé la mort dans de violents combats avec les troupes nigérianes à Konduga, une localité proche de Maiduguri, ville carrefour du Nord-Est, a affirmé l'armée mercredi.

Durant les combats, qui se sont déroulés mardi soir, «plusieurs terroristes ont été tués et ceux qui ont fui Konduga avec des blessures par balle sont pourchassés», a déclaré le porte-parole de l'armée Olajide Olaleye dans un communiqué. Plusieurs pick-up dotés de mitrailleuses et de canons anti-aériens, des véhicules blindés de transport de troupes et des munitions ont été saisis, a-t-il ajouté.

Konduga est situé à environ 35 kilomètres de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno et berceau de Boko Haram. L'armée nigérienne avait affirmé le 12 septembre avoir mis en déroute plus d'une centaine de membres de Boko Haram qui avaient attaqué Konduga dans la nuit.

## EGYPTE

## Une personne tuée par une roquette dans le Sinaï



Un jeune égyptien a été tué et un autre blessé mercredi par une roquette qui s'est abattue sur une maison dans la péninsule du Sinaï, ont annoncé des responsables de la sécurité, affirmant que l'attaque visait des soldats.

Un homme de 22 ans a été tué tandis que son frère de 30 ans a été blessé lorsque la roquette, tirée par des jihadistes durant des affrontements avec l'armée, s'est abattue sur leur maison dans la région de Cheikh Zoueid, dans le nord du Sinaï, selon

ces responsables. Les attaques des jihadistes visent en général les forces de l'ordre, mais elles ont également fait des morts parmi les civils. Le principal groupe armé du Sinaï s'inspirant d'Al-Qaïda, Ansar Beit al-Maqdess, revendique depuis un an les attentats les plus meurtriers, qui frappent jusqu'au coeur du Caire, et dit agir pour venger les partisans de M. Morsi.

Il a revendiqué un attentat perpétré mardi dans le Sinaï (est) dans lequel six policiers ont péri.

## RD CONGO

## La RDC a «beaucoup d'efforts» à faire pour respecter l'accord de paix régional



La République démocratique du Congo a encore «beaucoup d'efforts» à faire pour respecter l'accord de paix pour les Grands Lacs dit d'Addis-Abeba qu'elle a signé en février 2013 avec dix autres pays africains, selon un rapport d'ONG congolaises publié mercredi.

Cet accord a pour but de mettre un terme aux conflits qui ensanglantent l'Est du Congo depuis vingt ans. Il prévoit que la RDC réforme ses forces de sécurité, son système judiciaire, et progresse vers la démocratie mais, malgré des progrès, «beaucoup d'efforts restent encore à accomplir», estiment les dix ONG à l'origine de ce rapport, dont la Voix des sans-voix, l'une des plus importantes organisations de défense des droits de l'homme en RDC.

Elles recommandent entre autres d'accélérer la réforme de l'armée, un meilleur respect des droits de l'homme, et l'organisation d'élections irréprochables, après la présidentielle et les législatives contestées de 2011, remportées par le président sortant Joseph Kabila et son camp. Au Nord-Kivu, province de l'Est du pays, la rébellion congolaise du Mouvement du 23 mars (M23) a été vaincue en novembre 2013 et l'armée, avec le soutien des Casques bleus, a affaibli depuis lors les rebelles ougandais de l'ADF (Alliance des forces démocratiques).

Cependant, pour rendre l'armée professionnelle, des «mesures énergiques s'imposent», comme «venir à bout de la corruption endémique», «régler les salaires» et «exclure les responsables des pires exactions», tels que les viols, meurtres, ou pillages, souligne le rapport.

La réforme de la police progresse avec la livraison d'un meilleur équipement pour certaines unités, mais les ONG regrettent «la faible quote-part financière gouvernementale» dans l'appui au processus, soutenu notamment par l'Union européenne. Par ailleurs, relèvent les ONG, la RDC enregistre un «retard excessif (...) pour mettre en place un dispositif législatif et des organes judiciaires appropriés susceptibles de réprimer les crimes graves» du point de vue du droit international.

Le rapport revient également sur l'application de l'accord par les autres signataires, surtout le Rwanda et l'Ouganda, voisins de la RDC, où quelque 2.000 ex-rebelles du M23 ont trouvé refuge.

## ● Reddition d'un chef rebelle dans l'Est du pays

Un chef rebelle s'est rendu aux troupes des Forces armées de la RDC (FARDC) dans l'Est du pays, a annoncé mercredi la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco).

«Le chef militaire des mai-mai Kifwafwa, le colonel Delphin Mbaenda s'est rendu aux troupes des Forces armées de la RDC» (FARDC), a annoncé le lieutenant-colonel Félix-Prospère Basse, porte-parole militaire de la Monusco lors d'une conférence de presse.

La reddition a eu lieu lundi dans le sud de la province du Nord-Kivu, déchirée par les conflits armés depuis vingt ans, dans une zone où les FARDC, appuyées par les Casques bleus, mènent des opérations militaires contre plusieurs groupes armés, a expliqué l'officier. Les mai-mai Kifwafwa sont une milice d'autodéfense formée essentiellement de combattants de l'ethnie Tembo et présente dans les zones frontalières des provinces du Nord et du Sud-Kivu.

En 2008 et 2009, ce groupe armé avait signé des accords avec le gouvernement de Kinshasa en vue de déposer les armes et d'intégrer l'armée régulière, mais cette intégration ne s'est jamais faite. Après une période de relatif sommeil, les mai-mai Kifwafwa ont repris les armes en 2012-2013 contre la rébellion du Mouvement du 23 Mars (M23), à dominante tutsi et finalement vaincue par les forces loyalistes, avec l'aide des Casques bleus, en novembre 2013.

## IRAN

## Lutte contre l'EI: le président iranien critique la décision américaine de ne pas envoyer des troupes au sol en Irak



Le président iranien Hassan Rohani a critiqué mercredi la décision des Etats-Unis de ne pas envoyer des soldats au sol en Irak pour combattre les insurgés de l'organisation Etat islamique qui, selon lui, cherche à «tuer l'humanité».

Dans un entretien à Téhéran avec la chaîne américaine NBC, le dirigeant iranien – qui doit s'exprimer à l'Assemblée générale de l'ONU à New York la semaine prochaine – a semblé douter de la possibilité que les Etats-Unis puissent vaincre l'organisation EI sans combattants au sol.

«Est-ce vraiment possible de combattre le terrorisme sans épreuve, sans sacrifice?», a-t-il indiqué. «Dans tous les conflits régionaux et internationaux, ceux qui gagnent sont ceux qui sont prêts à se sacrifier». Si les raids aériens sont nécessaires dans «certaines conditions et certaines circonstances», ils ne devraient être menés qu'avec la «permission de la population et le gouvernement de ce pays», a-t-il estimé.

Les Etats-Unis mènent depuis le 8 août des raids aériens quasi quotidiens en Irak pour aider les forces irakiennes à combattre l'organisation EI, mais Barack Obama a exclu d'envoyer des soldats au sol pour des missions de combat. En dépit de ces critiques, M. Rohani a estimé que l'EI devait être stoppé. Les décapitations des journalistes américains James Foley et Steven Sotloff et du Britannique David Haines contredisent les principes de l'islam, a affirmé M. Rohani.

«Ils veulent tuer l'humanité», a-t-il dit. «D'après les principes et la culture de l'islam, tuer des innocents équivalait à tuer l'humanité dans son ensemble». «Le meurtre et la décapitation d'innocents est donc un motif de honte pour eux, et une source d'inquiétude et de chagrin pour tous les hommes et toute l'humanité», a-t-il dit.

M. Rohani a redit que l'Irak apporterait à l'Irak tout le soutien nécessaire, mettant en garde contre une «ligne rouge» qui serait franchie si les jihadistes de l'EI avançaient sur Bagdad ou des lieux sacrés. «Nous ne laisserons pas Bagdad ou des sites religieux tels que Karbala ou Najaf être occupés par les terroristes», a-t-il déclaré.

## YÉMEN

## 32 morts dans des affrontements meurtriers au nord de Sanaa

Au moins 32 personnes ont été tuées mercredi dans différents accrochages entre rebelles chiites d'Ansaruallah et partisans du parti sunnite Al-Islah dans la banlieue nord de Sanaa, au Yémen, portant à au moins 43 morts le bilan des victimes en deux jours, selon des sources militaires, médicales et tribales.



Une source de sécurité a fait état de 32 morts mercredi à Chamlane. «Le Croissant-Rouge yéménite a retiré 20 cadavres des décombres d'un bâtiment et 12 autres dans les rues» de Chamlane, a indiqué cette source, citée par l'AFP. Ce bilan, confirmé par des sources militaires et tribales, porte à 43 le nombre de morts depuis le début des accrochages qui s'étaient produits après l'installation lundi par les rebelles d'un nouveau campement, à proximité d'une caserne de la 3e brigade d'infanterie de l'armée.

Les rebelles Houthis, dont les chefs réclament l'éviction du gouvernement qu'ils accusent de corruption, campent depuis un mois dans et autour de

la capitale. Ils occupent les principaux axes routiers reliant Sanaa au reste des régions du pays.

Dans une banlieue du sud de Sanaa, deux militaires ont été tués et six autres blessés mercredi dans une attaque par des rebelles houthis contre un point de contrôle de l'armée à Heziat, selon une source de sécurité.

D'autres incidents meurtriers étaient signalés dans la même région, alors que l'émissaire de l'ONU pour le Yémen Jamal Benomar s'est entretenu avec le chef de la rébellion chiite Abdel Malek al-Houthi dans son fief de Saada (nord).

L'émissaire de l'ONU était arrivé par avion à Saada avec l'espoir de «relancer les négociations qui piétinent»

entre la rébellion chiite et le pouvoir à Sanaa.

Un représentant de la présidence de la République et le chef du renseignement yéménite participaient à l'entretien Benomar/al-Houthi, qui se poursuivait en milieu de soirée, a indiqué un responsable d'Ansaruallah, le mouvement des rebelles chiites, cité par la même source.

L'armée, qui a renforcé ses positions autour de Chamlane pour prévenir une avancée rebelle vers le centre de la capitale, situé à quelque sept kilomètres, a établi un nouveau point de contrôle non loin du lieu des affrontements, selon des sources tribales et des habitants.

## USA

## Lutte contre l'EI : Pas de troupes au sol

Le Président américain Barack Obama a réitéré mercredi que les Etats-Unis n'envoient pas de troupes au sol en Irak pour combattre les éléments du groupe terroriste de l'Etat islamique (EI), ont rapporté les médias.

«Il n'y aura pas de troupes américaines au sol en Irak», a souligné M. Obama lors d'une intervention depuis le siège du commandement militaire américain chargé du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (Centcom), à Tampa en Floride. Il a indiqué à cet égard que la mission des forces américaines consiste à soutenir les forces locales pour recouvrer les territoires contrôlés par les éléments de l'EI.

Le chef de l'exécutif américain a précisé que la campagne militaire contre l'EI «n'est pas la guerre des Etats-Unis seuls», ajoutant que le nombre de pays qui rejoignent la coalition internationale destinée à anéantir le groupe ex-

trémiste ne cesse de s'accroître.

Mettant en garde contre la menace que représentent les éléments de l'EI, M. Obama a fait part de la détermination des Etats-Unis à venir à bout de cette organisation, à travers une nouvelle stratégie antiterroriste qui se distingue par son caractère «exhaustif et soutenu».

Lors d'une audition au Sénat, le secrétaire à la Défense Chuck Hagel a souligné que les Etats-Unis sont «en guerre» contre l'EI en Irak et en Syrie, estimant que la mission visant à endiguer sa menace sera «difficile et de longue haleine».

Il a toutefois fait savoir que la force militaire américaine ne sera pas suffisante pour vaincre ce groupe extrémiste, affirmant que Washington a besoin d'une «large coalition internationale ainsi qu'une combinaison de moyens militaires, diplomatiques et



économiques».

## NUCLÉAIRE

## Washington est «obsédé» par ses sanctions contre Téhéran

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a affirmé mercredi à Washington que les Etats-Unis étaient «obsédés» par leurs sanctions contre l'Iran, avant la reprise vendredi des négociations entre Téhéran et les grandes puissances sur le programme nucléaire iranien.

«Nous sommes engagés à résoudre ce problème» des sanctions, a affirmé M. Zarif à Washington devant un centre de réflexion. Mais il a estimé que les Etats-Unis s'étaient «entichés» des sanctions et que le Congrès américain s'opposait à tout accord avec Téhéran «parce qu'il devrait lever les sanctions».

«Iran a montré qu'il serait à la hauteur de chaque accord», a affirmé M. Zarif devant le «Council on Foreign Relations».

Un haut responsable du département

d'Etat, cité par la presse, a confirmé que les deux parties allaient se rencontrer mercredi soir et à nouveau jeudi à New York «dans le cadre» des négociations entre Téhéran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Russie, Chine, Etats-Unis, Royaume-uni, France, et Allemagne) qui doivent reprendre à New York aujourd'hui.

Les négociations devraient se poursuivre toute la semaine prochaine en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU.

Les 5+1 et l'Iran ont conclu un accord intérimaire de six mois renouvelables entré en application le 20 janvier.

En juillet, les deux parties se sont données quatre mois supplémentaires, jusqu'au 24 novembre, pour sceller un accord définitif qui garantirait la caracté-

pacifique du programme nucléaire iranien en échange de la levée des sanctions.

M. Zarif a souligné que les «Iransiens se méfiaient complètement des Etats-Unis» et qu'un mécanisme devait être mis en place pour restaurer la confiance.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne accusent Téhéran de développer un programme nucléaire à des fins militaires. Téhéran rejette catégoriquement les accusations occidentales sur la nature militaire de son programme nucléaire, affirmant que ce programme vise exclusivement à produire de l'électricité et à mener des programmes de recherche médicale, raison pour laquelle Téhéran exige la levée rapidement des sanctions imposées par une série de résolutions du Conseil de sécurité.

## LIBAN

## Un soldat libanais kidnappé près de la frontière syrienne

Des hommes armés ont kidnappé mercredi un soldat libanais alors qu'il visitait sa famille près de la localité d'Aarsal, théâtre il y a un mois de combats entre l'armée et les insurgés venus de Syrie, a indiqué une source de sécurité.

«Des hommes armés ont enlevé un soldat de sa maison à la périphérie d'Aarsal. Il était en permission et visitait sa famille qui a une ferme» près de cette localité, a indiqué cette source.

L'agence nationale d'information ANI rapporte aussi le rapt en précisant que l'otage s'appelle Kamal Mohammad Khalil al-Houjeiri. Fin août, des hommes armés avaient enlevé 30 soldats et policiers libanais.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin  
 06:15 Jeunesse : Franklin  
 06:30 Jeunesse : TFou  
 10:10 Sport : Automoto  
 11:00 Sport : Téléfoot  
 11:50 Sport : L'affiche du jour  
 11:55 Culture Infos : Météo  
 11:58 Culture Infos : Météo des plages  
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
 12:45 Culture Infos : Météo  
 12:48 Culture Infos : Trafic info  
 12:55 : Du côté de chez vous  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:30 Culture Infos : Reportages  
 14:15 Divertissement : La menteuse  
 15:15 Divertissement : Telle mère, telle fille  
 16:05 Bienvenue chez nous  
 16:10 : Secret Story  
 18:00 Divertissement : Au pied du mur  
 18:55 Culture Infos : Météo  
 19:00 Culture Infos : Journal  
 19:30 Culture Infos : My Million  
 19:35 Culture Infos : Trafic info  
 19:37 Culture Infos : Météo  
 19:40 Série TV : Nos chers voisins  
 19:45 Série TV : Pep's  
 19:55 Divertissement : Koh-Lanta  
 22:05 Divertissement : Secret Story

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours  
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers  
 08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers  
 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes  
 08:45 Culture Infos : Islam  
 09:15 Culture Infos : Judaïca  
 09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions  
 10:00 Culture Infos : Présence protestante  
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
 12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Culture Infos : Météo 2  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:55 Sport : Tennis  
 14:45 Comment ça va bien !  
 16:00 Divertissement : Le monument préféré des Français  
 16:55 Culture Infos : Point route  
 17:00 Divertissement : Face à la bande  
 17:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 18:55 Culture Infos : Météo 2  
 19:00 Culture Infos : Journal  
 19:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
 19:45 Divertissement : Alcaline l'instant  
 19:47 Culture Infos : Météo 2  
 19:50 Divertissement : Boulevard du palais  
 21:25 Ce soir (ou jamais !)  
 22:55 Culture Infos : Jour de guerre

3

06:00 Culture Infos : EuroNews  
 06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron  
 06:59 : Georges, le petit curieux  
 07:24 Série TV : Georges, le petit curieux  
 07:50 Série TV : Georges, le petit curieux  
 08:13 Série TV : La chouette & Cie  
 08:24 Jeunesse : Garfield & Cie  
 08:48 Jeunesse : Garfield & Cie  
 09:11 Jeunesse : Garfield & Cie  
 09:36 Jeunesse : Tom et Jerry  
 10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse  
 11:08 Jeunesse : Les Dalton  
 11:16 Jeunesse : Les Dalton  
 11:23 Jeunesse : Les Dalton  
 11:31 Jeunesse : En sortant de l'école

11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
 11:45 Culture Infos : Expression directe  
 11:55 Culture Infos : Météo  
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis  
 13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby  
 14:55 Sport : Equitation  
 14:55 Série TV : Un cas pour deux  
 15:10 Des chiffres et des lettres  
 15:50 Harry  
 16:25 Divertissement : Un livre, un jour  
 16:30 Divertissement : Slam  
 17:10 Divertissement : Questions pour un champion  
 17:55 Culture Infos : Objectif indépendance  
 18:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 18:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
 18:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 18:58 Culture Infos : Météo  
 19:00 Sport : Tout le sport  
 19:15 Série TV : Plus belle la vie  
 19:42 Culture Infos : Beau travail  
 19:45 Culture Infos : Thalassa  
 21:35 Culture Infos : Frères d'armes  
 21:40 Culture Infos : Météo  
 21:42 Culture Infos : Parlons passion  
 21:45 Culture Infos : Soir 3  
 22:15 Culture Infos : Margherita S

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha  
 07:15 Série TV : Larva  
 07:20 Jeunesse : Kika & Bob  
 07:30 Série TV : Camp Lakebottom  
 07:45 Série TV : Camp Lakebottom  
 07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards  
 08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards  
 08:10 Série TV : Les Crumpets  
 08:25 Cinéma : Le choc des générations  
 10:05 : Jamel Comedy Club  
 10:35 Cinéma : Né quelque part  
 11:55 Culture Infos : La météo  
 12:00 Divertissement : L'oeil de Links  
 12:45 Culture Infos : Le JT  
 13:05 Sport : La grille  
 13:55 Sport : Formule 1  
 14:30 Sport : Samedi sport  
 14:45 Sport : Toulouse / Clermont-Auvergne  
 15:05 Le monde fantastique d'Oz  
 15:35 Cinéma : La confrérie des larmes  
 17:15 Série TV : Pendant ce temps...  
 17:17 Série TV : Pendant ce temps...  
 17:20 Série TV : Mon oncle Charlie  
 17:45 Culture Infos : Le JT  
 18:05 Divertissement : Le grand journal  
 19:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
 19:25 Divertissement : Le petit journal  
 19:55 Cinéma : Les Miller, une famille en herbe  
 21:40 Cinéma : World War Z

M

06:00 Divertissement : M6 Music  
 07:00 Divertissement : Absolutement stars  
 09:45 Série TV : Malcolm  
 10:10 Série TV : Malcolm  
 10:35 Série TV : Malcolm  
 11:10 Sport : Sport 6  
 11:20 Sport : Turbo  
 12:40 Culture Infos : Météo  
 12:45 Culture Infos : Le 12.45  
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre  
 14:40 Divertissement : Dangereuse convoitise  
 16:40 Divertissement : Les reines du shopping  
 17:50 Culture Infos : 100 % mag  
 18:40 Culture Infos : Météo  
 18:45 Culture Infos : Le 19.45  
 19:10 Série TV : Scènes de ménages  
 19:50 Série TV : NCIS  
 20:45 Série TV : NCIS  
 21:40 Série TV : NCIS  
 22:25 Série TV : NCIS  
 22:50 Moi et ses ex

## La sélection

19h55

## KOH-LANTA - EPISODE 2



La semaine dernière, Laurence, Sara, Philippe, Martin, Sandra, Florence, Laurent, Isabelle, Moundir, Christina et Philippe - qui ont déjà participé au moins une fois à Koh-Lanta - faisaient leurs premiers pas sur l'île de Sibü, dans le sud-est de la Malaisie. A l'issue du premier conseil, l'un d'entre eux a été éliminé. Mais alors qu'ils pensaient être seuls à participer à cette 14e saison, les douze aventuriers restants voient deux autres experts de la survie entrer en compétition. Après leur périple à travers la jungle, Freddy et Teheira les rejoignent.

2

19h45

## BOULEVARD DU PALAIS - ANGLE MORT

Nadia Lintz est pressentie pour récupérer les dossiers de la juge Breuil. Cette femme excessive, ardente militante de l'indépendance des juges, risque en effet sa place car on lui reproche une récente instruction à charge. Faux procès ou faute professionnelle ? Nadia instruit une affaire de disparition inquiétante et, contre toute attente, se confronte aux mêmes obstacles et erreurs que sa consœur. Deux affaires soumises au rouleau compresseur du système judiciaire, deux affaires où le profil des prévenus ne font pas forcément des coupables, deux affaires, enfin, qui se rejoindront dans une même issue, aussi inexorable que dramatique...



3

19h45

## Thalassa



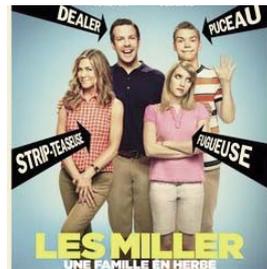
Saint-Laurent, le fleuve océan. Cette voie de navigation et d'échanges occupe une place à part dans le cœur des Québécois • Les givrés du Saint-Laurent. Rémi et ses amis sont des adeptes de la pêche blanche. Ils traquent le poisson sous la banquise qui recouvre le fleuve. Chaque hiver, ils installent sur la glace du fjord Saguenay un village éphémère de 500 cabanes • Micmac en Gaspésie. En 1999, les indiens Micmacs ont récupéré leur droit de pêche et vivent enfin confortablement • La fée du Fogo. Fille de pêcheur, Zita Cobbs a fait de Fogo, une île minuscule au nord de Terre-Neuve, une destination incontournable pour les artistes.

CANAL+

19h55

## SI PAPA NOUS VOYAIT

Depuis la mort accidentelle de son père, Elise, 15 ans, vit seule avec sa mère infirmière et alcoolique dans un quartier sinistre de Léna, dans les hauteurs d'un immeuble datant de la RDA. L'adolescente se console avec la musique et rêve de devenir pianiste. Quand elle rencontre Ludwig, critique de musique classique équilibré, sensible et intelligent, il lui semble le partenaire idéal, mais sa mère a la même idée.



M

19h50

## NCIS : enquêtes spéciales (Série TV)



Le NCIS enquête sur la mort du mari d'une femme officier. Cependant, le père de l'agent DiNozzo cherche une destination de vacances pour son fils et lui.

## Saison 11 - Episode 12 sur 24

Un officier de la Navy est abattu. Les inspecteurs comprennent qu'il s'agit d'une arme placée sur un drone qui est à l'origine de la blessure fatale.

## Saison 10 - Episode 9 sur 24

Un vieil ami de Gibbs échappe à une tentative d'assassinat. Lorsqu'il se rend dans le bar dans lequel le meurtrier travaillait, Gibbs croise son ex-femme.

## Saison 10 - Episode 10 sur 24





# NATATION

## Souad Cherouati lorgne les prochains Jeux africains et arabes

La nageuse algérienne Souad Cherouati, auteur de huit médailles dont une en or aux récents Championnats arabes au Maroc, ambitionne de rester sur cette dynamique dans l'optique de s'illustrer lors des prochains grands rendez-vous, notamment les Jeux sportifs arabes-2015 au Liban et les Jeux africains de la même année, au Congo.

"Ma prestation au rendez-vous arabe du Maroc m'a globalement satisfaite. C'est de bon augure pour les prochaines échéances internationales. Mon objectif est de rester sur cette lancée", a déclaré la nageuse à l'APS. Aux championnats arabes du Maroc disputés du 4 au 7 septembre, Cherouati (25 ans) a remporté huit médailles (1 or, 6 argent et 1 bronze), avec à la clé deux nouveaux records d'Algérie au 4x100 m 4 nages en 4:57:51 (ancienne record 5:00) et au 1500 nage libre en 17:17:38 (ancien record 17:21).

Cherouati, sociétaire du GS Pétroliers, a également signé deux records d'Algérie au relais 4x100 nage libre en 3:58:70 (ancien record



4:00:94) et au relais 4x100 quatre nages en 4:22:57 (ancien record 4:24:54). La nageuse algérienne s'entraîne actuellement en France et participe aux compétitions régionales et nationales de ce pays, vise à améliorer ses chronos dans ses épreuves de prédilection : la spécialité 4 nages et la nage libre.

"Mon objectif est d'améliorer mes temps, en nage libre et 4 nages et me préparer au mieux aux Jeux arabes et Jeux africains de 2015", a-t-elle fait savoir. Au rendez-vous

arabe de Casablanca, les sélections algériennes de natation (messieurs et dames) se sont classées à la 2<sup>e</sup> place, avec un total de 34 médailles dont 6 en or, 19 en argent et 9 en bronze, loin derrière l'Egypte grande dominatrice de la compétition avec 57 médailles dont 33 en or. La 3<sup>e</sup> place est revenue à la Jordanie avec 11 médailles dont 2 en or. Les nageurs algériens ont obtenu 17 médailles (3 or - 9 arg - 5 br), contre 17 médailles pour les nageuses (3 or - 10 arg - 4 br).

## BASKET-BALL Le sélectionneur Orenga jette l'éponge après l'échec au Mondial ESPAGNE

Le sélectionneur de l'équipe espagnole de basket Juan Antonio Orenga a jeté l'éponge mardi à la suite de l'échec de ses joueurs en quarts de finale du Mondial-2014 organisé à domicile, a annoncé la Fédération espagnole de basket (FEB). «Juan Antonio Orenga a fait part à la FEB de son renoncement à son poste de sélectionneur national, considérant que les résultats attendus à la Coupe du monde n'ont pas été atteints», a souligné la FEB dans un communiqué, précisant que le technicien se verrait offrir «un nouveau poste dans l'organigramme».

Orenga (48 ans), entré en fonctions l'an passé, avait

déjà échoué à conserver le double titre européen des Espagnols (2009, 2011) à l'Euro-2013 en Slovénie où ils avaient fini troisièmes. Le technicien était très fragilisé après la défaite surprise des Espagnols mercredi dernier face aux Français en quarts de finale du Mondial (65-52), une compétition à domicile dont la génération de Pau Gasol et Juan Carlos Navarro avait fait son objectif ultime. Le successeur d'Orenga aura pour tâche de diriger les Espagnols pour l'Euro-2015, dont la France sera l'organisateur principal, et d'accrocher l'une des deux places de finalistes directement qualificatives pour les JO-2016 à Rio (Brésil).

**CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION A**  
**Programme des rencontres de la 1<sup>re</sup> journée**  
**Aujourd'hui (15h00):**  
 USM Blida - OMS Miliana (16h00)  
 NA Hussein-Dey - WA Boufarik (16h00)  
 IRBB Arréridj - CSMBB Ouargla  
 CS Constantine - NB Staouéli  
 US Sétif - CRB Dar Belda  
 GS Pétroliers - ASMI Blida (16h00)  
 AB Skikda - O. Batna.

## HANDBALL - DIVISION EXCELLENCE/MESSIEURS (3<sup>e</sup> J) Programme des rencontres

**Aujourd'hui (16h00):**

**Groupe «A»:**  
 GS Pétroliers - CRB Mila  
 JSE Skikda - O. El Oued  
 MC Saïda - HBC El-Biar  
 Exempt : MB Tadjenanet

Classement:	Pts	J
1. JSE Skikda	4	2
2. MC Saïda	4	2
3. GS Pétroliers	2	1
4. O. El Oued	2	1
5. MB Tadjenanet	0	2
6. CRB Mila	0	2
7. HBC El Biar	0	2

**Groupe «B»:**  
 CRB Baraki - C. Chelghoum-Laïd  
 ES Ain Touta - O. Maghnia  
 CR Bordj Bou Arreridj - GS Boufarik  
 Exempt : MC Oran

Classement:	Pts	J
1. ES Ain Touta	4	2
2. CRB Arréridj	3	2
3. GS Boufarik	2	1
4. CRB Baraki	2	1
5. C.C-Laïd	1	2
6. O. Maghnia	0	2
7. MC Oran	0	2

## VOLLEY-BALL

### CHAMPIONNAT NATIONAL FÉMININ Coup d'envoi de la compétition aujourd'hui

Le championnat national féminin de volley-ball débutera aujourd'hui avec le match opposant à Douéra, le champion d'Algérie en titre, le GS Pétroliers à l'ASV Blida. Cette journée sera marquée également par le derby de Chlef mettant aux prises demain les deux clubs de la ville, le NRC au WOC. Deux autres derbies alléchants sont programmés à Béjaïa, où les quatre clubs de la ville seront face à face lors de cette journée inaugurale : MBB-RCB d'une part et ASWB-NCB d'autre part.

**Programme de la 1<sup>re</sup> journée:**

**Aujourd'hui 19 septembre (15h00):**  
 Douéra (15h00) GS Pétroliers - ASV Blida  
**Demain 20 septembre (10h00)**  
 MB Béjaïa - RC Béjaïa (salle Amirouche)  
 NR Chlef - WO Chlef  
 ASW Béjaïa - NC Béjaïa (salle bleue)  
 WA Tlemcen - Seddouk VB

### CHAMPIONNAT NATIONAL/MESSIEURS (2<sup>e</sup> JOURNÉE)

#### Programme des rencontres

**Aujourd'hui (15h00):**

O. El-Kseur - EF Ain-Azel  
 OMK El-Milia - ASV Blida  
 PO Chlef - GS Pétroliers  
 WA Tlemcen - MB Béjaïa  
 NRBB Arréridj - ES Sétif

Club	Pts	J
1-NRBB Arréridj	3	1
2-MB Béjaïa	3	1
3-OMK El-Milia	3	1
4-ASV Blida	3	1
5-ES Sétif	2	1
6-WA Tlemcen	1	1
7-GS Pétroliers	0	1
8-O. El-Kseur	0	1
9-PO Chlef	0	1
10-EF Ain-Azel	0	1

### MONDIAL-2014

## Le Brésil se qualifie pour les demi-finales

Le Brésil, triple tenant du titre, a composé son billet pour les demi-finales du Championnat du monde de volley-ball en prenant le meilleur sur la Russie 3 à 0 (25-22, 25-20, 25-21) mercredi à Lodz (Pologne). Les Brésiliens devaient absolument prendre leur revanche sur la finale des JO-2012 gagnée par les Russes pour effacer leur défaite face à la Pologne (3-2) la veille dans le groupe H. Avec quatre points, les Sud-Américains ne peuvent plus être dépassés par les Russes, qui joueront leur billet face à la Pologne. Le pays organisateur pourra se contenter de deux sets pour arracher son ticket. La France devra attendre après la nette victoire de l'Allemagne sur l'Iran, 3 à 0 (25-15, 25-21, 25-19), dans le match entre ses deux rivaux du troisième tour mercredi à Katowice (Pologne).

## S o l u t i o n

### Sudoku N°720

2	8	7	4	9	3	1	6	5		6	5	2	3	9	7	4	8	1		
5	3	4	8	6	1	9	2	7		7	4	8	5	6	1	9	2	3		
6	9	1	2	5	7	4	3	8		3	9	1	4	8	2	7	6	5		
4	5	6	7	2	9	8	1	3		2	7	5	9	4	8	1	3	6		
3	7	9	5	1	8	2	4	6		1	6	3	2	7	5	8	4	9		
8	1	2	3	4	6	5	7	9		4	8	9	6	1	3	2	5	7		
9	4	8	6	3	2	7	5	1	2	8	6	9	3	4	1	2	6	5	7	8
1	2	3	9	7	5	6	8	4	1	9	3	5	2	7	8	3	9	6	1	4
7	6	5	1	8	4	3	9	2	7	5	4	8	1	6	7	5	4	3	9	2
									9	6	3	4	7	1	2	5	8			
									2	4	8	3	6	5	1	7	9			
									5	1	7	9	2	8	6	4	3			
7	5	8	2	1	9	4	3	6	8	1	2	7	9	5	4	3	6	1	8	2
2	3	9	4	6	8	1	7	5	6	4	9	3	8	2	9	5	1	7	6	4
4	1	6	5	3	7	8	2	9	5	3	7	4	6	1	2	7	8	9	3	5
5	6	2	1	8	3	7	9	4				2	5	3	8	4	9	6	1	7
1	4	7	9	2	5	6	8	3				8	4	6	7	1	3	2	5	9
9	8	3	7	4	6	2	5	1				9	1	7	5	6	2	8	4	3
6	2	5	8	9	4	3	1	7				6	2	9	3	8	4	5	7	1
8	7	4	3	5	1	9	6	2				1	7	4	6	9	5	3	2	8
3	9	1	6	7	2	5	4	8				5	3	8	1	2	7	4	9	6

### Mots Croisés N°720

DISCONTINUER  
 INO■MOERIS■O  
 SOURIRE■ETAU  
 TOUTARD■BLEDS  
 III■E■AULNES  
 LESINER■ASPE  
 L■PT■MUGIT■  
 ELFE■REVELER  
 RA■CRIME■ESE  
 IRMA■CEINS■V  
 EMU■TINTE■TE  
 SERPENTE■DUR

### Mots Fléchés N°720

EMANCIPATION  
 CASERNE■AL■U  
 REPU■ORNIERE  
 ARRET■SALSES  
 BLENEAU■L■F■  
 O■SGANARELLE  
 US■AM■DUC■ES  
 IMAM■FE■ROCS  
 L■EMMERDANTE  
 LIRE■T■AYE■E■  
 EVE■RANCŒUR  
 RESTAS■ENTRE

LIGUE DEUX MOBILIS (J 4)

# L'A Bousaâda et l'O Médéa sur du velours



L'A. Bousaâda et l'O. Médéa ont les faveurs des pronostics pour se maintenir en tête de classement de la Mobilis-Ligue deux algérienne de football à l'issue de la 4<sup>e</sup> journée prévue aujourd'hui, et se détacher ainsi des deux autres leaders, le RC Relizane et le CRB Aïn Fakroun appelés à effectuer des déplacements périlleux à Hadjout et Blida respectivement.

L'A. Bousaâda, surprise de ce début d'exercice, tentera de poursuivre sur sa lancée lorsqu'elle accueillera l'US Chaouia, qui a signé sa première victoire de la saison vendredi dernier. L'O. Médéa, lui, est censé se racheter du nul concédé à domicile face à l'A. Bousaâda, quand il donnera la ré-

plique au MC Saïda pour la deuxième fois de rang devant ses supporters. Ce sera aussi la première rencontre des gars du "Titeri" sous la houlette de l'entraîneur, Mustapha Biskri, qui vient de succéder à Nabil Neghiz, désigné entraîneur adjoint de la sélection algérienne.

La JSM Béjaïa, auteur de deux victoires d'affilée qui lui ont permis d'être à l'affût du quatuor de tête, rendra visite au nouveau promu le DRB Tadjananet (1<sup>er</sup>), qui reste sur un échec sur le terrain de l'autre promu l'ESM Koléa (3-1).

Le CAB Bordj Bou-Arréridj, qui partage la cinquième place avec la JSMB, est tenu de rectifier le tir après sa lourde défaite à Béjaïa (4-1) lors de la précédente journée, en recevant le WA Tlemcen (7<sup>e</sup>) qui souffle le chaud et le froid en ce

début de saison.

Le CA Batna (7<sup>e</sup>), freiné par le RCR, aura l'occasion de renouer avec la victoire en se produisant à domicile face à l'AS Khroub, mal en point jusque là (14<sup>e</sup>, 1pt), tandis que l'ESM Koléa (7<sup>e</sup>) tentera d'enchaîner avec un deuxième succès au cours de son match sur le terrain de l'AB Merouana, soit la lanterne rouge toujours à la recherche de son premier point de la saison.

## Programme des rencontres

### Aujourd'hui à 16h :

A Bousaâda - US Chaouia  
O Médéa - MC Saïda  
USMM Hadjout-RC Relizane  
USM Blida - CRB Aïn Fakroun  
DRB Tadjananet - JSM Béjaïa  
AB Merouana - ESM Koléa  
**A 18h :**  
CA Batna - AS Khroub  
CABB Arréridj - WA Tlemcen

Classement	PTS	J
1- A Bousaâda	7	3
-- O Médéa	7	3
-- RC Relizane	7	3
-- CRB Aïn Fakroun	7	3
5- JSM Béjaïa	6	3
-- CABB-Arréridj	6	3
7- WA Tlemcen	5	3
-- CA Batna	4	3
-- MC Saïda	4	3
-- ESM Koléa	4	3
11-DRB Tadjananet	3	3
-- US Chaouia	3	3
13-USM Blida	2	3
14-AS Khroub	1	3
15-AB Merouana	0	3
-- USMM Hadjout	0	3

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/ES SÉTIF

## Hammar : «Le huis clos face au TP Mazembe va renforcer notre détermination à atteindre la finale»

La sanction infligée mercredi à l'ESS Sétif par la Confédération africaine de football qui a décidé du huis clos lors du match de demain face au TP Mazembe, en demi-finale de la Ligue des champions, va "renforcer notre détermination à atteindre la finale de la compétition", a affirmé mercredi à l'APS le président de l'ESS, Hacene Hammar. Visiblement remonté par cette décision "inattendue et injuste", M. Hammar se dit persuadé que le staff et les joueurs vont "sortir leurs tripes" pour gagner la rencontre de demain, "tout comme l'avait fait la

génération de 1988 qui a remporté la Coupe d'Afrique alors que le club rétrogradait en division 2". "Pourquoi avoir attendu aujourd'hui pour nous signifier cette décision, et pourquoi nous a-t-on refusé de recevoir le TP Mazembe dimanche au lieu de samedi ?", s'interroge le boss sétifien qui estime que ce huis clos est une "façon de faire payer à l'Entente le décès tragique du regretté Albert Eboissé". Le président de l'ESS souligne qu'il va "consacrer tout le temps qui nous sépare de cette demi-finale aller à encourager, à galvaniser et

à soutenir le staff et les joueurs" car, "ce sont les couleurs de l'Algérie qui seront en jeu".

La CAF avait indiqué mercredi sur son site internet que cette sanction (le huis clos) "fait suite à des sanctions pécuniaires et des rappels à l'ordre formulés par le jury disciplinaire de la CAF en raison des incidents répétés et du comportement antisportif du public de Sétif, tel que relevé dans différents rapports des officiels de match notamment au cours des rencontres de la phase de groupe de la Ligue des champions Orange".



## La CAF suspend un joueur deux ans pour double identité

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé mercredi la suspension pour deux ans du joueur originaire de République démocratique du Congo Etekiama Agiti Tady après avoir joué sous un autre nom pour le Rwanda.

L'attaquant de l'AS Vita Club de Kinshasa avait pris le nom de Dady Simeon Birori pour jouer sous les couleurs du Rwanda. Sa suspension a pour effet immédiat de l'empêcher de participer à la demi-finale de la

Ligue des champions de la CAF avec son club, qui reçoit ce week-end les Tunisiens du CS Sfaxien à Kinsasha.

Le Rwanda a été disqualifié des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 le 17 août, après qu'une équipe qu'il avait battue, le Congo-Brazzaville, a déposé une réclamation auprès de la CAF, concernant la double identité de ce joueur.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

## PORTO - BATE BORISOV Brahimi en tête des buteurs grâce à un triplé



L'international algérien, Yacine Brahimi, a pris mercredi la tête du classement des buteurs à l'issue de la première journée de la phase de groupes de Ligue des champions grâce à un triplé lors du match qui a vu son club le FC Porto atomiser le BATE Borisov (6-0). Le milieu de terrain du FC Porto, Brahimi, en grande forme depuis le début de saison, a ouvert le score à la 5<sup>e</sup> minute, avant d'ajouter deux autres buts à la 32<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> minutes. Les trois autres buts ont été marqués par Martinez (37<sup>e</sup>), Adrian (61<sup>e</sup>) et Aboubakar (76<sup>e</sup>). Avec ce triplé, Brahimi devance Tevez (Juventus) et Gervinho (AS Rome) qui ont marqué deux buts chacun en Ligue des champions.

## SPORTING LISBONNE Slimani titulaire pour sa première en Ligue des champions



L'attaquant international algérien, Islam Slimani, a été titulaire pour le premier match de sa carrière dans la Ligue des champions d'Europe de football. Son équipe, le Sporting Lisbonne (Portugal) est revenu avec un nul du terrain de Maribor (1-1), mercredi soir pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée de la prestigieuse compétition des clubs. Les Portugais ont largement dominé le début de match, se procurant plusieurs occasions. Si l'Algérien n'en a pas eu des franches, il a superbement servi Carillo en une-deux pour une double occasion du péruvien qui termine sur la barre. La seconde période débute bien pour Slimani qui a failli ouvrir le score de la tête sur un centre de Nani, mais le gardien Handanovic auteur d'un grand match sauve la balle. Il faudra tout le talent de Nani pour donner l'avantage au Sporting à la 80<sup>e</sup> minute de jeu. Remplacé à la 90'+2 par Montero, Slimani voit Maribor égaliser sur l'action qui suit par le jeune Zahovic suite à une grossière erreur de Mauricio. Après avoir disputé la Coupe d'Afrique des nations et la Coupe du monde, en 2013 et 2014 respectivement, pour la première fois aussi de sa carrière, Slimani, transféré au Sporting lors de l'été de l'année dernière en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), goûte à présent à la saveur de la Ligue des champions.

## APOEL (CHYPRE) Djebbour remplaçant pour son 12<sup>e</sup> match

L'attaquant international algérien, Rafik Djebbour, a été incorporé en cours du jeu pour son 12<sup>e</sup> match de Ligue des Champions d'Europe de football ayant opposé sa nouvelle équipe Apoel (Chypre) au FC Barcelone, soldé par la victoire des Espagnols (1-0). Djebbour (30 ans), avait d'ailleurs signé à Chypre afin de renouer avec l'ambiance de la Ligue des champions qu'il a connue avec l'Olympiakos (Grèce) lors des dernières saisons. Djebbour est entré en jeu à la 75<sup>e</sup> minute au Camp Nou alors que le Barça menait difficilement 1-0.

Aligné à la place de l'Irlandais Sheridan, il a touché pas mal de ballons et a tenté d'en arracher quelques-uns notamment à Iniesta. Il a surtout failli offrir la passe de l'égalisation à Gustavo Manduca dans les arrêts de jeu en éliminant Piqué d'un extérieur du pied pour une passe au brésilien Manduca qui a failli marquer (90'+1).

Après une précédente saison très difficile durant laquelle il a porté les couleurs de Sivaspor (Turquie) et Nottingham Forest (Angleterre), le buteur du championnat de Grèce lors de l'exercice 2012-2013, espère revenir au premier plan, et surtout retrouver la sélection algérienne de laquelle il a été écarté avant le précédent Mondial-2014 au Brésil.



# 4<sup>E</sup> JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL USMH-MCO et CSC-MCEE au programme



Saïd Ben

La 4<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de football a débuté mardi dernier avec le match ES Sétif - NA Hussein-Dey (1-1) et se poursuivra aujourd'hui avec deux matchs au programme opposant d'une part le CS Constantine au MC El Eulma et de l'autre l'USM El-Harrach au MC Oran.

Si pour l'USMH, il faut vite réagir puisque après leur dernière déroute face au CS Constantine (4-1), le MC Oran se présentera au stade du 1<sup>er</sup> Novembre avec un moral au top après sa dernière victoire à domicile.

D'ailleurs, les gars d'El Hamri doivent saisir l'occasion de jouer en déplacement pour évacuer tout stress et pression contrairement aux Harrachis qui redouteront certainement une mauvaise prestation devant leur public très exigeant. Et c'est ce qui donne plus de mordant à cette rencontre qui reste, en tous les cas, ouverte à tous les pronostics.

Au passage, il est utile de noter qu'une seule tribune sera ouverte au public pour éviter toute surprise. La première tribune sera donc obligatoirement fermée.

C'est dire que la pression est bel et bien dans le camp harrachi, aux Oranais d'en profiter donc.

Par ailleurs et pour le second match au programme aujourd'hui, le leader aura vraiment fort à faire en recevant ses voisins d'El Eulma.

Les Constantinois cherchent à enregistrer une 4<sup>e</sup> victoire d'affilée alors que les gars d'El Eulma veulent bien effacer leur dernière défaite dans le dernier derby contre ses voisins de l'ES Sétif (1-0). C'est dire que ce match s'annonce vraiment incertain. Les deux formations sont composées de joueurs bien rodés et expérimentés dans ce genre de match à enjeu. Et justement l'enjeu de la partie est « la victoire » puisque c'est l'objectif de l'une comme de l'autre formation.

Les deux formations évolueront certainement avec le même effectif que lors de leur dernier match respectif.

Les gars d'El Eulma doivent vraiment faire attention à cette ligne d'attaque des Constantinois avec ce diable de Boulemdaïs avec ces 5 buts depuis le début de la saison. Cependant, les gars d'El Eulma peuvent également compter sur leur gôléador local W. Derrardja qui comptabilise jusqu'à présent 3 buts et qui talonne justement

Boulemdaïs. Encore faut-il remarquer que les joueurs du MC El Eulma sont redoutables hors de leur base puisqu'ils évacuent ainsi toute pression. Le match s'annonce donc des plus intéressants à suivre espérant toutefois qu'elle se déroulera dans un esprit de fair-play total...

Quant aux autres rencontres de cette 4<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, elles sont programmées pour demain samedi.

S. B.

## Programme : Aujourd'hui :

16h00 :

Stade 1<sup>er</sup> Novembre El Harrach : USMH - MCO

17h45 :

Stade Hamlaoui Constantine : CSC-MCEE

Déjà joué, mardi dernier :

ES Sétif - NA Hussein Dey (1-1)

## Demain samedi :

16h00 :

Larbaâ : RC Arbaâ - USM Alger

17h00 :

20 Août de Bordj Bou-Arréridj :

JS Kabylie - ASO Chlef

17h45 :

Oran : ASM Oran - MO Béjaïa

Alger (Omar-Hamadi) :

MC Alger - JS Saoura

19h00 :

Alger (20 Août 1955) :

CR Belouizdad - USM Bel Abbès

## Rappel du classement :

	Pts	J
1- CS Constantine	9	3
2- USM Alger	7	3
3- JS Kabylie	6	3
-- ES Sétif	6	4
-- JS Saoura	5	3
-- MO Béjaïa	5	3
7- ASM Oran	4	3
-- MC Alger	4	3
9- MC El-Eulma	3	3
-- USM El-Harrach	3	3
-- RC Arbaâ	3	3
-- CR Belouizdad	3	3
-- MC Oran	3	3
14- USM Bel Abbès	2	3
-- ASO Chlef	2	3
-- NA Hussein Dey	2	4

## PROGRAMME

### Championnat d'Algérie amateur (2<sup>e</sup> journée)

(GR. CENTRE)

#### Demain (16h00):

USM Cheraga - MC Mekhadema  
JS Haï Djabel - JSM Chéraga  
ES Berrouaghia - IBK El-Khechna  
Paradou AC - USF BB-Arréridj  
JSD Jijel - WA Boufarik  
WR M'sila - IB Lakharia  
NARB Réghaïa - CRB Dar Beïda  
US Oued Amizour - RC Kouba

Classement	Pts	J
1. RC Kouba	3	1
-- IBK El Khechna	3	1
-- Paradou AC	3	1
-- USO Amizour	3	1
5. CRB Dar Beïda	1	1
-- WR M'sila	1	1
-- IB Lakharia	1	1
-- JSD Jijel	1	1
-- USF B.B-Arréridj	1	1
-- JSM Chéraga	1	1
-- WA Boufarik	1	1
-- ES Berrouaghia	1	1
13. USM Chéraga	0	1
-- MC Mekhadema	0	1
-- JS Haï Djabel	0	1
-- NARB Réghaïa	0	1

(GR. EST)

#### Aujourd'hui (15h00):

USM A-Beïda - CR Village Moussa  
HB C-Laïd - AS Ain M'lila  
JSM Skikda-USM Annaba (huis clos)  
MO Constantine - US Biskra  
MSP Batna - NC Magra  
NRB Touggourt - ES Guelma  
Hamra Annaba - E Collo  
USM Khenchela - WA R-Djamel

Classements	Pts	J
1. USM Ain Beïda	3	1
-- MO Constantine	3	1
-- E Collo	3	1
-- ES Guelma	3	1
-- NC Magra	3	1
-- HB C-Laïd	3	1
-- US Biskra	3	1
8. WA R-Djamel	1	1
-- Hamra Annaba	1	1
10. USM Khenchela	0	1
-- MSP Batna	0	1
-- CRV Moussa	0	1
-- JSM Skikda	0	1
-- USM Annaba	0	1
-- AS Ain M'lila	0	1
-- NRB Touggourt	0	1

(GR. OUEST)

#### Demain à 16h00:

SKAF Khemis - SCM Oran  
GC Mascara - CRB Sendjas  
CRB Ben Badis - CC Sig  
JSM Tiaret - SA Mohammadia  
ES Araba - ES Mostaganem  
WA Mostaganem - MB Hassasna  
OM Arzew - US Remchi  
RCB Oued R'houi - IS Tighennif

Classement :	Pts	J
1. ES Mostaganem	3	1
-- SA Mohammadia	3	1
-- IS Tighennif	3	1
-- RCB Oued Rhoui	3	1
-- MB Hassasna	3	1
-- SCM Oran	3	1
7. WA Mostaganem	1	1
-- US Remchi	1	1
-- GC Mascara	1	1
-- CC Sig	1	1
11. ES Araba	0	1
-- SKAF Khemis	0	1
-- JSM Tiaret	0	1
-- CRB Sendjas	0	1
-- OM Arzew	0	1
-- CRB Ben Badis	0	1

## JSK-ASO domicilié à Bordj Bou-Arréridj

Le match JS Kabylie - ASO Chlef comptant pour la quatrième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis aura lieu demain à 17h00 au stade 20-Août de Bordj Bou-Arréridj à huis clos, a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). Le stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou est suspendu jusqu'à la fin de la saison 2014-2015 suite au décès tragique de l'attaquant de la JS Kabylie Albert Ebossé le 23 août à l'issue du match

perdu face à l'USM Alger (1-2). Outre la suspension du stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi-Ouzou, la commission de discipline de la LFP a décidé d'instaurer le huis clos pour une période de six mois à compter du 26 août 2014. Ladite commission a également prononcé une interdiction de stade aux supporters de la JSK lorsque ce club joue en déplacement, et ce jusqu'à la fin de la phase aller de la saison en cours.

## PROGRAMME DES RENCONTRES

### Championnat d'Algérie inter-régions (1<sup>re</sup> journée)

(GR. CENTRE-OUEST)

#### Aujourd'hui (16h00) :

IRBA.H'djar - WAB Tissemsilt  
ARB Ghris - CRB Ain Ouessara  
ORBO Fodda - ESB Dahmouni  
FCB Frenda - CR Beni Tour  
CRB Boukadir - ATH Messaoud  
SC Ain Defla - IR Ouled Naïl  
USB Tissemsilt - IB Mouzaïa

#### Demain:

MB Hassi Messaoud - Hydra AC

(GR. OUEST)

#### Aujourd'hui (16h00) :

SC Mécheria - ZSA-Témouchent  
ASB Maghnia - CRB Bougtob  
JSE Abdelkader - MB S-Chahmi  
USM Oran - NRB Béthioua  
JS Guir - CRB Sfifef  
CRB Hennaya - US Hassi R'mel  
JS Sig - IRB Maghnia  
CR Témouchent - HB El-Bordj

(GR. CENTRE-EST)

#### Aujourd'hui (16h00) :

OM Ruisseau - IRB Berhoum  
CA Kouba - FC Bir El Arch  
MB Rouissat - NRB Achir  
RC Bougaâ - CRB Ain Djasser  
ES El Ghozlane - USM Sétif  
CRBO Djellal - RC Boumerdes  
AS Bordj Ghedir - JS Azazga  
WA Réghaïa - USB Doulaa.

(GR. EST)

#### Aujourd'hui (16h00) :

AB Barika - IRB Robbah  
IRB El Hadjar - JS Pont Balnc  
MB Constantine-NRB Telegma  
WM Tébessa - NRB Grarem  
ESB Besbes - US Tébessa  
ES Bouakal - NRB El Kala  
CRB Kaïs - NRB Chréa  
NT Souf - ASC Ouled Zouaï

APS

Vanden Stock : «Viser plus haut»

Le président Vanden Stock était assez content de la rencontre contre Galatasaray bien qu'une pointe de déception logique au vu du score final lui fait dire que l'équipe est passé à côté d'un joli exploit.



Toulalan, une victoire meilleure pour le moral

Pour son retour sur la scène continentale, Monaco s'est imposé à domicile sur la petite marque face au Bayer Leverkusen (1-0) en ouverture des rencontres de poules de la Ligue des Champions. Une entrée en matière réussie en passe de redonner confiance au jeu monégasque, comme l'a souligné Jérémie Toulalan au micro de beIN Sports.



CARLOS TÉVEZ offre la victoire à la Juve

MUET EN CHAMPIONS LEAGUE DEPUIS 14 MATCHES, CARLOS TÉVEZ INSCRIT UN DOUBLÉ FACE À DE SOLIDES DÉBUTANTS.

Carlos Tévez a inscrit ses premiers buts en UEFA Champions League depuis avril 2009 pour aider la Juventus a réaliser une bonne entame dans le Groupe A, grâce à une victoire 2-0 sur le Malmö FF à Turin.

minute pour que la Juve respire de nouveau. C'est en effet à l'heure de jeu que Carlos Tévez mettait un terme à 1 988 jours sans marquer en Champions League, en glissant son ballon dans le



soupirail gauche suite à une combinaison avec Asamoah. Désormais aux commandes du match, les Turinois multipliaient enfin les occasions et clôturaient le score à la 90' minute, sur un coup franc que Tévez propulsait en pleine lucarne. Un geste que n'aurait pas renié Pirlo.

Lors de la 2<sup>e</sup> journée, la Juventus se déplacera sur le terrain du Club Atlético de Madrid, tandis que Malmö recevra l'Olympiakos FC.

VILLASBOAS :

«Un groupe relevé»

Griezmann : «Une erreur, rien de plus»

"On n'a pas fait un grand match. Nous avons eu des occasions, mais chaque fois, ils ont réussi à marquer. Nous devons analyser ce match et penser au suivant", a confié sur le site de son équipe le joueur de 23 ans, pas plus inquiet que cela pour l'avenir.

BURAK tombe à pic

Burak Yilmaz a égalisé dans le temps additionnel pour le Galatasaray AŞ, privant le RSC Anderlecht d'un premier succès à l'extérieur depuis 10 matches (décembre 2005) en UEFA Champions League.



À l'issue de la victoire de son équipe sur la pelouse du Benfica (0-2), lors de la première journée de la Ligue des champions, André Villas-Boas n'a pas caché sa satisfaction. "Nous avons réalisé une très bonne première mi-temps. Benfica a eu du mal après le carton rouge. Après la pause, nous avons contrôlé le match, même si on a essayé d'inscrire un troisième but. C'est un groupe très relevé, donc il était important de l'emporter ici, a expliqué le technicien portugais du Zenith Saint-Petersbourg, dans des propos rapportés par l'AFP.



## ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CHILI

### Le Président Bouteflika félicite son homologue Michelle Bachelet Jeria

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue chilienne, Michelle Bachelet Jeria, à l'occasion du 204<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays, réitérant son « profond » attachement au renforcement des relations de coopération et de concertation. « La célébration par la République du Chili du 204<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses », a écrit le président Bouteflika dans son message. « Tout en souhaitant davantage de progrès et de prospérité au peuple chilien ami, qui a bien voulu vous renouveler sa confiance, je tiens à vous réitérer mes vœux les plus sincères de succès dans votre haute et noble mission, pour laquelle vous apportez une grande expérience et beaucoup d'engagement », a précisé le chef de l'Etat. « Je voudrais, en cette heureuse opportunité, vous assurer de mon profond attachement au renforcement des relations de coopération et de concertation entre nos deux pays, dans la perspective de leur conférer une ampleur et une profondeur à la mesure de l'amitié qui existe entre nos deux peuples », a ajouté le président de la République.

## ALGÉRIE - KENYA

### Gestion des déchets et biodiversité au menu de l'entretien entre M<sup>me</sup> Boudjemâa et le président du Sénat kenyan

La gestion des déchets, la biodiversité et les changements climatiques ont été au menu de l'entretien qu'a eu hier la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, avec le président du Sénat du Kenya, David Ekwe Ethuro, en visite en Algérie, indique le ministère dans un communiqué. Les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des relations entre les deux pays et ont insisté sur la nécessité d'élargir le champ de coopération bilatérale dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement du territoire, ajoute la même source.

M. Ekwe Ethuro, en visite officielle de 5 jours, à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, est arrivé à Alger lundi dernier.

## ALGÉRIE-FRANCE

### Signature demain d'un mémorandum d'entente et de coopération en matière de sciences et technologies

Une délégation de haut niveau de l'Académie des sciences de France effectuera du 19 au 21 septembre une visite à Alger qui sera sanctionnée par un mémorandum d'entente et de coopération, a indiqué hier le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

Ce mémorandum qui sera signé le 20 septembre par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki et la secrétaire perpétuelle de l'Académie des Sciences de France, chef de délégation, Catherine Bréchinac, portera sur « les actions à mener en partenariat, pour la finalisation du processus de création de la future Académie des sciences et des technologies d'Algérie », précise la même source. Le projet



de cette académie a été lancé dans le courant de l'année 2013, après « maturation » d'une étude prospective en collaboration avec le Groupe Inter-Académies pour le développement dans l'espace régional méditerranéen.

Selon le communiqué, la délégation française participera, à cette occasion, à un programme d'action conduisant à la finalisation dudit projet, qui sera consacré par la mise en place d'un jury international composé du TOP 5

des Académies mondiales. Il s'agit de la National Sciences Academy des Etats Unis, la Royal Society (GB), les deux Académies des Sciences et des Technologies françaises et la Royal Academy of Technologies de Suède. Par ailleurs, il est précisé que la délégation française visitera, au cours de son séjour, des Centres de recherches algériens dont celui de la recherche scientifique et technique en soudage et contrôle (CSC).

## ● De réelles opportunités de partenariat entre les entreprises françaises et algériennes

Le directeur général de la chambre de commerce et d'industrie algéro-française, Réda El Baki, a estimé que les opportunités d'affaires et le partenariat entre les entreprises des deux pays sont largement offertes, mettant en relief la dynamique économique qui caractérise l'industrie algérienne et la proximité des deux pays.

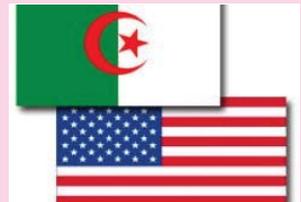
« Les opportunités d'affaires sont réelles », a-t-il indiqué à l'adresse d'une délégation de représentants de chambres de commerces et d'industrie françaises, en visite de prospection et d'information mercredi dans la wilaya de Béjaïa. Abordant la question des investissements, M.El Baki a tenu toutefois à mettre l'accent sur le respect des procédures et du cadre réglementaire qui les régissent afin « d'éviter les surprises ». « Certains opérateurs ont rencontré des difficultés parce qu'à la base, ils ont été mal conseillés ou orientés par des bureaux d'études qui ne font pas leur travail », a-t-il déploré avant d'en expliquer les règles et les grandes

lignes, s'attardant notamment sur la question du transfert des dividendes, posée par ailleurs avec acuité par quelques opérateurs. Abondant dans ce sens, le directeur de la chambre de commerce et d'industrie Soummam M.Laziz Hall, a observé qu'« une cinquantaine d'entreprises de l'Hexagone sont déjà en partenariat avec leurs partenaires de la vallée de la Soummam, engagées soit dans des entités à capitaux mixtes ou par le truchement d'annexes de sociétés mères implantées en Algérie » appelant à faire fructifier ce capital d'expérience. « Il y a beaucoup d'opportunités à saisir au regard des besoins et du souci d'amélioration et de diversification des entreprises locales », a-t-il souligné.

La délégation, élargie à des représentants des chambres de commerce de Tunisie et Maroc a visité plusieurs entreprises industrielles et pris part à une réunion d'échange avec les adhérents de la CCIS (chambre de commerce et d'industrie de la Soummam).

## ALGÉRIE - ETATS UNIS

### Examen de la coopération algéro-américaine dans le secteur de l'énergie



Le ministre de l'Energie, Youcef Youfifi et l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, M<sup>me</sup> Joan A.Polaschik ont examiné hier à Alger les perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont abordé « les perspectives de coopération dans les domaines des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels, de l'énergie électrique, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique ainsi que de la fabrication, localement, des équipements électriques et hydrocarbures », a précisé la même source.

Les entretiens ont porté également sur l'examen des différents domaines de coopération et de partenariat dans le secteur de l'énergie », a-t-on ajouté.

## L'Algérie et la Grande-Bretagne expriment leur volonté de promouvoir leurs relations

L'Algérie et la Grande-Bretagne ont exprimé hier leur volonté de promouvoir leurs relations bilatérales dans différents domaines, notamment parlementaire, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

Lors d'une rencontre entre le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et l'ambassadeur britannique à Alger, Andrew Noble, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et « la volonté des responsables des deux pays de les promouvoir, outre les principaux créneaux à même de hisser le niveau de la coopération bilatérale ».

Les deux parties ont échangé les points de vues sur la situation dans la région et les efforts déployés pour la préservation de la stabilité. Les deux responsables ont souligné l'importance de la coopération parlementaire, en tant que « facteur essentiel pour le rapprochement des deux pays et du renforcement de la coopération bilatérale au mieux des intérêts et des aspirations des deux peuples ».

## ALGÉRIE - TUNISIE

### Taxe de voyage introduite par la Tunisie: des citoyens protestent au niveau du Poste frontalier Taleb-Larbi

Une centaine de citoyens ont protesté jeudi près du poste frontalier de Taleb-Larbi (90 km à l'est d'El-Oued) contre la taxe de voyage introduite par la Tunisie pour les ressortissants étrangers quittant son territoire, a-t-on appris auprès d'une source sécuritaire.

Les protestataires ont bloqué la circulation menant vers le poste frontalier de Taleb-Larbi pour s'élever contre la taxe de 30

dinars tunisiens (un peu plus de 2.000 dinars algériens sur le marché informel) pour chaque véhicule étranger quittant la Tunisie, a-t-on expliqué. Cette mesure a amené une quarantaine de taxis, catégorie la plus touchée, ainsi que des jeunes de trois communes de la wilaya d'El-Oued, frontalières de la Tunisie (Taleb-Larbi, Ben Guecha et Douar El-Ma), à bloquer, avec leurs véhicules, durant plus de deux heures,

la circulation sur la RN16, empêchant ainsi l'accès, aussi bien des voitures que des piétons, vers le poste frontalier précité, a-t-on ajouté. Les autorités administratives et sécuritaires de Taleb-Larbi sont intervenues pour persuader les protestataires de mettre fin à leur action de contestation, les assurant de soulever leur doléances auprès des autorités centrales, selon la même source.

APS

